

cités en réseaux

2011

villesinternet



Le Label Ville Internet

L' Association des Villes Internet remet chaque année, depuis 1999, le label " Ville Internet " aux communes qui ont mis en œuvre une politique significative en matière de démocratisation des TIC et de leurs usages citoyens.

Le label fonctionne sur une évaluation très poussée des politiques locales en faveur d'internet, tout en mettant en perspective les réalisations et initiatives de chaque ville et village au niveau national.

Les initiatives évaluées peuvent être de diverses natures et se répartissent généralement en six grands thèmes :

- Accès publics (lieux d'accès public à internet et accès dans les établissements d'enseignement),
- Mise en réseau des acteurs,
- Services aux habitants (dont mobilité et accessibilité),
- Usages internes, diffusion des usages dans l'organisation,
- Administration électronique,
- Information des habitants et débat, expression citoyenne.

Un programme d'actions soutenu par



En partenariat avec



Avec le concours de

pour la réalisation du nouveau site internet - pour l'analyse dynamique des contributions des villes

pour la retransmission vidéo en ligne

et pour l'organisation de la remise des Labels

et aussi pour les labels



Édito

Villes Internet : pour inter-agir !



Florence Durand-Tornare
Fondatrice et déléguée
de l'Association des Villes Internet

Les élus et les services publics ont un étrange devoir, inconnu dans le secteur privé : livrer des résultats avant même d'avoir écoulé leur temps de travail !

Cette notion de " livrables " de la politique publique c'est le fameux " bilan de mi-mandat " à produire en 2011. Il consiste à rendre visibles les actions accomplies et celles en cours. Et il prépare les arguments concrets et vérifiables des prochaines élections politiques.

Dans le territoire " internet " les élus des Villes Internet savent que les habitants ont un moyen permanent de suivre la politique locale et de faire un bilan continu.

Dans leur poche, sur leur bureau, leur " doudou numérique " leur donne accès à toute l'information produite localement par leurs élus, par l'administration, et par leurs concitoyens.

Savez-vous qu'on compte sur internet jusqu'à 280 adresses citant son nom pour une ville de 7 000 habitants ? Blogs personnels, pages de réseaux sociaux, espaces associatifs ou professionnels... aujourd'hui l'information de la ville est produite par ses propres habitants et sa diaspora.

Le site de la ville peut donc se concentrer sur sa mission de donner accès aux droits et aux services administratifs et de mettre à *la disposition de tous les outils numériques du bien vivre ensemble*.

À cette heure, dans certaines Villes Internet françaises, vous pouvez visiter un quartier en rénovation ou des monuments en photographiant des flashcodes qui renvoient à des contenus en ligne, vous voyez sur votre portable où se libère une place de parking et vous la payez immédiatement, vous êtes alerté par SMS pour passer prendre votre nouvelle carte d'identité... Grâce à la politique internet locale, vous pouvez organiser les déplacements de vos enfants, être en une seule fois en relation avec l'ensemble des acteurs pour l'emploi, suivre la collecte des déchets, échanger avec les enseignants, contacter d'autres parents d'élèves, demander d'urgence une aide à domicile aux voisins comme au personnel territorial, signaler une défaillance de voirie dangereuse pour tous, veiller à l'entretien de votre cimetière et annoncer votre mariage ou votre pacs sur la place publique !

Bref les réseaux numériques vous aident à investir votre quartier, votre ville et à bien la partager pour l'aimer.

Cependant les inégalités territoriales en matière d'accès aux usages du numérique sont graves et empêchent l'épanouissement de chacun en maintenant dans certains endroits des modèles d'organisation archaïques, qui ne sont plus en

phase avec les instruments utilisés par la population.

Dans son travail sur l'internet dans les quartiers populaires avec le Secrétariat du Comité interministériel des villes et un large groupe de travail, Villes Internet alerte sur des dispositions à prendre d'urgence pour assurer le meilleur service aux populations les plus défavorisées.

Dans son travail sur l'internet à l'Ecole soutenu par le Ministère de l'Education nationale et plusieurs partenaires, Villes Internet insiste sur des inégalités numériques, ingérables pour les enseignants et les parents.

Dans son travail sur la mobilité, en partenariat avec le programme Proxima Mobile de la Délégation aux Usages de l'Internet, Villes Internet montre les solutions existantes pour mettre les services d'intérêt général dans les mains de chaque français, grâce au développement d'applications mobiles.

Du point de vue des élus locaux, il est temps de présenter les décisions prises et les chantiers ouverts pour un internet local bien déployé et utile. Du point de vue des services, il est temps de faire le point sur les moyens disponibles et mobilisables.

L'Association des Villes Internet soumet donc au regard des habitants, des partenaires, de ses pairs et des experts, ces initiatives pour confirmer ou orienter l'action locale.

Avec un seul objectif : l'inter-activité !

VOTRE ASSOCIATION

Villes Internet aide les communes de toutes tailles à réaliser en continu l'observation partagée de leurs propres actions pour assurer le meilleur déploiement des services publics et citoyens en ligne.

Avec Villes Internet vous faites connaître et valorisez vos initiatives, vous les partagez en ligne, vous les comparez avec celles d'autres communes et co-produisez de nouveaux projets, vous participez au Label national que vous affichez dans les rues de votre ville.

Depuis 1999 ce sont 2 261 labels qui ont été remis aux maires des Villes Internet et aux agents qui assurent la continuité de ce service public. Plusieurs villes ont compris l'importance de cette reconnaissance nationale, elles ont participé 12 fois en 12 ans ! En 2011, 303 villes ont décidé d'afficher au grand jour leur politique internet à travers le label Ville Internet.

En adhérant à l'Association des Villes Internet, nos actions et notre équipe deviennent les vôtres pour valoriser votre travail, mettre en valeur votre projet et débattre des orientations : au-delà du bilan, cotisez pour que continue l'aventure !

DÉCOUVREZ LES NOUVEAUX ESPACES EN LIGNE DES VILLES INTERNET : WWW.VILLES-INTERNET.NET

- L'observatoire : pour mieux comprendre les enjeux, témoigner et débattre.
 - Ma Ville Internet : une entrée dans votre communauté pour l'internet local.
 - La carte cognitive des initiatives des villes par enjeu : accès, éducation, mobilité, quartiers populaires.
 - Les cartes géographiques dynamiques pour localiser les lieux d'accès, les acteurs, les associations, ... et bien sûr les villes et les villages labellisés !
- ... et toujours les fils RSS, la page FaceBook, le Twitter, le Videomaton, ...

Témoignages



Serge Lamaison
maire de Saint-Médard-en-Jalles,
conseiller général

Notre Ville se réjouit d'accueillir, les 13 et 14 janvier prochains, l'édition 2011 de la remise des Labels Ville Internet. C'est un honneur pour notre commune, pour la Gironde et pour l'Aquitaine de recevoir cet événement national, véritable vitrine du savoir-faire numérique. Ce Label constitue, pour les 303 villes qui seront labellisées cette année, une reconnaissance de l'engagement et du travail effectué par les communes pour utiliser au mieux les ressources numériques, les mettre à disposition et au service de la population. Il nous permet d'évaluer le travail réalisé, de dresser un point d'étape, de présenter et de faire reconnaître nos actions et initiatives en matière de TIC.

Si l'association des Villes Internet porte l'événement dans son ensemble, notre commune est fière de le co-organiser en partenariat avec Médias-cité, acteur associatif reconnu dans le domaine des TIC et de leur accessibilité par tous.

Grâce au soutien de nos partenaires, nous avons pu faire que, pour la première fois, cette manifestation se déroule sur deux jours et dépasse le cadre de la remise de labels. Nous souhaitons proposer, au-delà de la cérémonie, des temps de formation, de débat et de découverte autour des usages d'Internet et ce, pour tous les publics. Car si les TIC permettent d'optimiser le travail au sein de nos services, notre volonté est avant tout de permettre à la population de mieux se les approprier, de simplifier leur quotidien et de réduire la fracture numérique. L'enjeu n'est pas que tout le monde utilise ces outils, mais bien que personne n'en soit empêché.

R E G I O N



AQUITAINE

Conseil régional d'Aquitaine

" Parce que l'appropriation des usages numériques doit être organisée au profit des acteurs locaux et des citoyens, la région Aquitaine partage ses compétences avec les territoires qui le souhaitent, à travers des opérations pilotes et des partenariats autour de services qui favorisent la démocratisation du numérique. Lors de la remise du Label Ville Internet 2011, l'Aquitaine présente les services développés autour de la qualité des sites Internet publics, de la banque numérique du savoir, de la numérisation des salles de cinéma et du partage des données publiques. "



Conseil général de la Gironde

" À l'occasion des journées Villes Internet à Saint-Médard-en-Jalles, le Conseil général de la Gironde a choisi d'animer un atelier sur l'e-Administration, notamment à travers la présentation des services dématérialisés proposés sur son portail www.gironde.fr, en particulier sur l'offre de transports Trans Gironde ou des réservations en ligne pour des opérations sportives.

Le Conseil général et Gironde numérique ont à ce jour couvert 100 % du département en 2Mb/s. Plus d'informations sur www.girondenumerique.fr "



Communauté urbaine de Bordeaux

" Le Label Ville Internet sur le territoire de la Communauté urbaine de Bordeaux : voilà une bonne chose ! L'action de l'Association des Villes Internet, visant à la démocratisation des TIC et à leurs usages citoyens, s'inscrit en effet en droite ligne de la politique communautaire et de ses ambitions. Le rôle d'aiguillon que joue ce Label, ainsi que l'ensemble de l'action de l'association, a un effet moteur pour les collectivités qui s'engagent dans une démarche volontariste en faveur des TIC.

La Cub ne peut donc que se réjouir de ce choix et souhaiter le maximum d'arobases à ses communes ! "

Sommaire

p.3

Editorial

par Florence Durand-Tornare
Fondatrice et déléguée
de l'Association des Villes Internet

p.5

Témoignages

p.7

Présentation du Label Ville Internet 2011

p.16

Le jury du Label Ville Internet 2011

p.19

Palmarès du Label Ville Internet 2011

p.20

L'équipe Villes Internet

p.21

Tour de France de l'excellence des politiques internet locales

p.46

Les focus

Ecoles Internet
Démocratie à l'ère d'internet
Internet et quartiers populaires
Services mobiles d'intérêt général
Filières de reconditionnement et insertion

p.55

Une région à la rencontre du Label Ville Internet : l'Aquitaine

Présentation du Label Ville Internet 2011



Comme chaque année, la labellisation repose sur un travail fourni à la fois par les villes candidates, par l'équipe de Villes internet, ses partenaires et, in fine, un jury ad hoc, sollicité sur la base de l'expertise reconnue de ses membres.

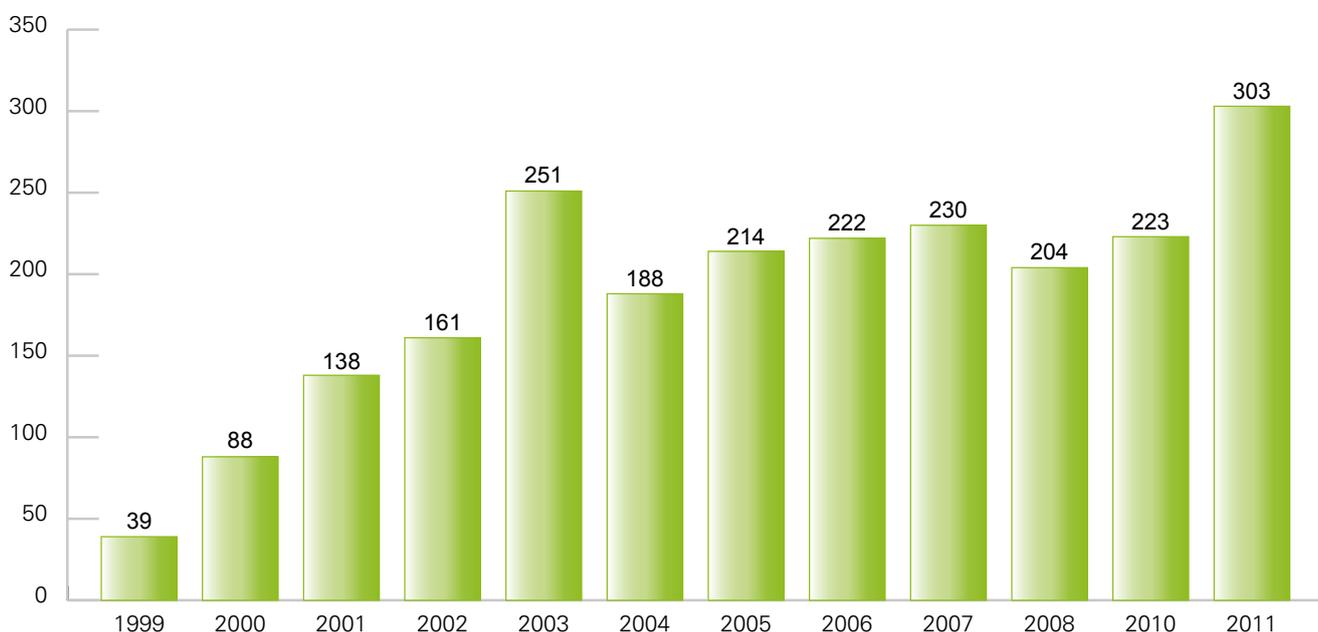
Mise en perspective

Le prototype Place Net est lancé en 1999 ; il deviendra en 2000 le Label Ville Internet. Alors que Place Net, qui a mobilisé 39 collectivités, ne supposait aucun classement, aucune évaluation, dès 2000, une méthodologie précise est mise en œuvre pour distinguer 6 niveaux différents :

- Mention Ville Internet
- 1 arobase
- 2 arobases
- 3 arobases
- 4 arobases
- 5 arobases

Depuis 2000, ce sont 2 222 labels qui ont été décernés à 774 collectivités locales. Sur ces 774 collectivités, 16 sont des intercommunalités et 7 sont des collectivités étrangères (belges, canadiennes, ivoiriennes ou maliennes).

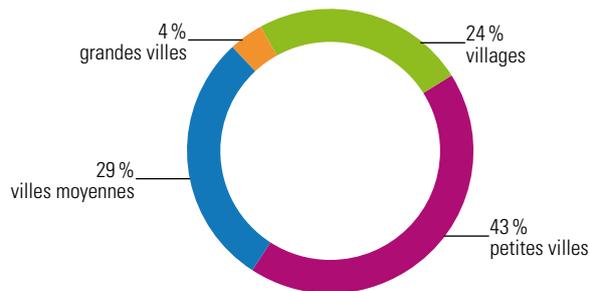
Nombre de villes participantes depuis l'origine



Un quart de la population des collectivités labellisées sont des villages. Le plus petit d'entre eux, Bellange (Lorraine/Moselle), comptait 45 habitants au dernier recensement.

La catégorie des Petites villes constitue le gros des effectifs des villes candidates. La plus grande ville à s'être présentée au Label, à ce jour, est Lyon (445 452 habitants), qui avait obtenu 4 arobases en 2007.

Répartition par taille des villes participantes depuis 2000



Les régions généralement pourvoyeuses de nombreuses candidatures sont l'Île-de-France, le Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, la Lorraine, la Bretagne...

La population des villes qui se présentent aux Labels se renouvelle de façon assez significative chaque année. Une seule Ville, Metz, est présente sans interruption depuis 1999 et totalise donc douze participations. Si on se limite aux débuts de la labellisation, soit en 2000, on trouve six villes qui se sont présentées chaque année, et qui totalisent donc onze participations ; huit qui se sont présentées à dix reprises et dix-neuf à neuf reprises :

Les villes à 11 participations

Anglet
Aubazine
Epinal
Lambersart
L'Isle-Adam
Metz

Les villes à 10 participations

Carros
Dijon
Montpellier
Parthenay
Rosny-sous-Bois
Saint-André-de-L'Eure
Saint-Germain-en-Laye
Voisins-le-Bretonneux

Les villes à 9 participations

Bandol
Bernay
Bourges
Carquefou
Castillon
Faulquemont
Gluiras
Le Fontanil-Cornillon
Merville
Montlhéry
Noisy-le-Sec
Perpignan
Pont-Audemer
Saint-Brieuc
Saint-Cloud
Tours
Vandoeuvre-lès-Nancy
Vannes
Veigne

La méthode de labellisation

L'évaluation qui permet la labellisation porte sur la politique globale d'une collectivité en matière d'Internet citoyen. Sont étudiés les éléments qui permettent d'apprécier le dynamisme de la collectivité pour proposer de nouveaux usages, de nouveaux services mais aussi sa capacité à solliciter la participation des habitants à cette politique.

Trois axes de ces politiques locales sont particulièrement valorisés dans la démarche de labellisation :

- L'accès public aux TIC et à leurs usages (déploiement de points d'accès, qualité de l'accompagnement, implication des usagers),
- L'administration au service du public (utilisation des TIC pour aller au-delà d'une dématérialisation simple et réorganiser le service public au bénéfice de l'habitant),
- La démocratie locale (usages des outils numériques en réseaux pour accentuer la participation des habitants à la vie locale et aux débats politiques).

Les TIC ont tendance à se diffuser dans pratiquement tous les secteurs traditionnels de l'activité des collectivités locales, quelle que soit leur taille. Dans le cadre de l'évaluation pour le Label, sont considérés avec une particulière attention la façon dont les Services qui traitent de l'éducation et la formation, les Services sociaux, les Services culturels, les Services économiques... ont adapté leurs organisations et ont su développer de nouveaux services. La mise en réseau des acteurs, la mutualisation des outils... constituent des aspects particulièrement importants de ce point de vue.

Par ailleurs, le déploiement des TIC a rendu nécessaire l'invention de " nouveaux services ", spécifiques donc, tels que la production de nouveaux outils (moteur de recherche, progiciels...), la mise à disposition d'outils ou de terminaux (bornes ou lieux d'accès à internet, logiciels libres...), ou encore la mise en œuvre de politiques spécifiques (politiques d'e-inclusion, de solidarité numérique, de sensibilisation des publics à l'usage des TIC, etc.).

Les évaluations pour le Label 2011 ont été réalisées selon trois modalités essentielles :

- 1. Le questionnaire en ligne,
- 2. Les commentaires portés sur le questionnaire par les répondants,
- 3. Le signalement des réalisations et des initiatives.

Il convient de rajouter les e-visites des sites Web quand cela s'est avéré nécessaire pour 31 collectivités.

Le questionnaire

Les villes et villages, après inscription remplissent en ligne un questionnaire. Celui-ci est organisé en six grands thèmes :

- 1. Vie pratique / Vie quotidienne,
- 2. Vie culturelle / Vie éducative,
- 3. Vie privée / Vie sociale,
- 4. Vie politique / Vie citoyenne,
- 5. Vie professionnelle / Vie économique,
- 6. Organisation / Gouvernance.

Pour chaque thème, les collectivités participantes sélectionnent les usages qui leur correspondent et illustrent leurs déclarations par des commentaires et liens. Elles sont également invitées à sélectionner une ou plusieurs initiatives issues de leur fiche Ville Internet.

Les commentaires portés sur le questionnaire

Le traitement du questionnaire 2010 a mis en exergue 25 076 champs commentaires validés. Ces commentaires entrent dans la méthode d'évaluation de la façon suivante : les items " pas concernés ", ou " non usages " (" non ", " pas à ce jour ", " pas encore ", " non concerné ", " ce n'est pas de notre compétence ", etc.) représentent 428 cas constatés en 2010 (2%) dans cette catégorie. Les items " en cours de développement " ou " en cours de réflexion " représentent 583 commentaires (2%). Les commentaires vides ou très courts relevés sont 3 846, soit 15% de l'ensemble des commentaires. Texte inférieur à 50 caractères : 1 968 commentaires (8%), texte supérieur à 50 caractères : 18 251 commentaires (73%)

Ces commentaires sont importants, car ils constituent un élément de l'argumentation de la ville ; à côté d'une case à cocher, ils illustrent, renvoient vers un document ou un lien ressource... Ils sont donc un critère de validation du questionnaire.

Les initiatives

Il s'agit des initiatives répertoriées sur la plate-forme web Villes Internet : www.villes-internet.net

2 263 initiatives ont été signalées par les villes candidates. Dans le cadre de l'édition 2011 du Label, le jury a considéré qu'il fallait valoriser la participation des villes à l'enrichissement de cette plate-forme. Les villes décrivent elles-mêmes leurs initiatives et celles-ci peuvent être commentées par les visiteurs. Il s'agit donc à proprement parler d'une mise en partage d'expériences, ce qui correspond bien aux valeurs portées par l'association.

Toutes les initiatives ne sont pas pour autant des innovations majeures ou significatives. Il ne s'agissait pas pour le jury d'en juger, mais d'apprécier la contribution des villes à cette plate-forme. N'ont été prises en compte que les initiatives présentées dans le courant de l'année 2010.

Évolution en cours de la méthode d'évaluation

La grande innovation, cette année, est dans l'allègement de la procédure que nous appelions jusqu'ici les e-visites. Le problème de cette évaluation était qu'elle avait tendance à sur-pondérer une logique d'affichage, ce qui correspondait assez peu en fait aux attentes du label. Les e-visites avaient toutefois l'avantage de permettre à l'équipe travaillant en amont du jury de vérifier les déclarations portées par les villes sur leur réalisation. Cette vérification est peu à peu transférée vers la prise en compte des commentaires rédigés dans le cadre du questionnaire, puis du signalement des initiatives sur la plate-forme Villes Internet.

Pour cette édition 2011, qui de fait se révèle être une année de transition dans notre méthodologie d'évaluation, nous avons veillé à ce qu'aucune des modifications de cette méthodologie n'engendre de perte de points pour les villes candidates. Autrement dit, quand cela s'est avéré nécessaire, lorsque la non prise en compte du site web de la collectivité avait pour conséquence une perte de points pour telle ou telle ville, les e-visites ont été réalisées dans les mêmes conditions que les années précédentes.

Les choix du Jury pour l'édition 2011 du Label

Les règles adoptées par le Jury pour l'attribution des arobases sont les suivantes :

- Les villes peuvent croître de plusieurs arobases par an,
- Elles ne peuvent pas perdre plus d'une arobase d'une année sur l'autre,
- Une ville ne peut pas perdre d'arobase sans avoir reçu, l'année précédente, un message d'alerte,
- Une ville participant pour la première fois ne peut pas être labellisée dans la catégorie 5 arobases.

Après application de ces règles et débats au sein du jury, les résultats obtenus pour le Label 2011 se décomposent comme suit :

@@@@@	@@@@	@@@	@@	@
24 villes	28 villes	108 villes	97 villes	46 villes

Evolution du nombre des villes labellisées

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2010	2011
Mention	0	18	26	35	12	19	11	8	7	0	0
@	30	47	57	87	37	64	57	38	23	26	46
@@	34	46	52	75	58	66	64	77	69	74	97
@@@	21	19	18	37	61	50	57	72	64	84	108
@@@@	3	7	7	14	17	12	24	27	26	24	28
@@@@@	0	1	1	3	3	3	9	14	14	16	24

L'édition 2011 présente plusieurs évolutions notables :

Le gonflement de la catégorie des villes aux 5 arobases

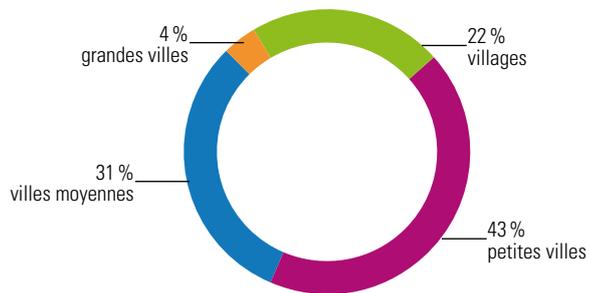
Le nombre des villes 5 arobases conforte un mouvement amorcé en 2006. Jusqu'alors limité à un groupe extrêmement restreint de villes (de 0 à 3 entre 2000 et 2005), à partir de 2006, ce sont 9 villes qui se voient attribuées cette distinction, puis 14 respectivement en 2007 et 2008 et 16 en 2010. Avec 24 villes en 5 arobases, le Label 2011 la voit encore augmenter d'un tiers, ce qui correspond à un taux de croissance supérieur à celui enregistré dans l'ensemble de la population des villes candidates entre 2009 (Label 2010) et 2010 (Label 2011).

La confirmation de l'extinction de la Mention Ville Internet

Ce phénomène ne doit pas être interprété comme le signe d'une plus grande indulgence du jury, mais bien comme celui de la disparition des " candidatures de témoignage ". Ce phénomène s'amorce à partir de 2006. Cette année correspond à une amélioration notable de l'ensemble des évaluations, le niveau de compétences des collectivités a monté.

Une poussée significative des villages par rapport à l'édition du Label 2010
Ce phénomène est en lien direct avec l'arrivée simultanée au Label 2011 des 30 communes adhérentes au SIVU des Inforoutes de l'Ardèche. En 2010, 16 % des collectivités candidates étaient des communes rurales, et, en 2011, elles représentent 22%.

Répartition par taille des villes participantes en 2011



Directement en lien avec le constat qui précède, la région Rhône-Alpes devient, avec 64 candidatures, la région la plus pourvoyeuse en collectivités candidates devant l'Ile-de-France qui en présente 59.

Région	Nbre de collectivités
Rhône-Alpes	64
Ile-de-France	59
Nord-Pas-de-Calais	32
Lorraine	21
PACA	17
Pays-de-la-Loire	13
Aquitaine	11
Bretagne	10
Centre	9
Haute-Normandie	9
Languedoc-Roussillon	8
Alsace	7
Midi-Pyrénées	7
La Réunion	6
Basse-Normandie	5
Champagne-Ardenne	4
Franche-Comté	3
Poitou-Charentes	3
Guyane	3
Auvergne	2
Bourgogne	2
Limousin	2
Guadeloupe	1

Les innovations marquantes

Le Jury fonde son évaluation qualitative sur un choix assez vaste de dimensions ou d'orientations :

- la sensibilisation des publics à l'usage des TIC ;
- les différentes modalités par lesquelles les collectivités invitent leurs habitants/citoyens à interagir dans le débat politique, dans l'échange avec l'Administration locale ;
- la promotion des logiciels libres ;
- l'importance donnée aux publics fragiles, sensibles ou éloignés ;
- la prise en compte des problématiques de l'accès pour les personnes handicapées ;
- l'affichage d'un projet politique autour des TIC ;
- la capacité à s'imposer comme site d'expérimentation dans le domaine des TIC pour plusieurs opérations ou partenaires ;
- avoir été lauréat d'autres prix, distinctions ou labels divers dans d'autres domaines d'intervention ;
- la prise en compte des problématiques de la durabilité ;
- la capacité à se poser en modèle de référence pour d'autres acteurs (autres collectivités locales, acteurs publics centraux ou déconcentrés...);
- la notoriété (revue de presse, nombre de citations dans les rapports officiels, les travaux scientifiques...);
- la mise en œuvre d'outils nouveaux, la capacité à promouvoir des innovations techniques...

Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive ni clairement hiérarchisée, mais un ensemble de points importants qui permettent d'effectuer les discriminations nécessaires entre les catégories 5 arobases et 4 arobases. En particulier, une collectivité excellente par ailleurs, mais qui n'afficherait aucune initiative dans plusieurs des orientations évoquées ci-dessus, par exemple en matière d'accès aux personnes handicapées, en matière de durabilité ou en direction des logiciels libres, ne pourrait pas accéder à la catégorie des 5 arobases.

Les villes classées en 5 arobases de l'édition 2011 du Label Ville Internet

Les villes qui sont distinguées par l'obtention du Label 5 arobases sont des villes qui excellent dans pratiquement tous les domaines. Elles sont capables d'innover dans le domaine technique, en développant par elles-mêmes des applications spécifiques ; elles ont entamé une modernisation et une restructuration organisationnelle ambitieuse, elles ont établi les bases d'un dialogue social sur l'ensemble de ces enjeux avec leurs citoyens/usagers. Elles sont en capacité d'afficher des réalisations importantes dans toutes les rubriques qui composent le questionnaire.

Cette année, ce sont 24 villes qui se voient attribuées le plus haut niveau du Label, le niveau 5 arobases.

Villes classées par score

VANNES
ECHIROLLES
METZ
GRENOBLE
ROSNY-SOUS-BOIS
ARGENTAN

EPINAL
PARTHENAY
AGEN
PONT-AUDEMER
VILLIERS-LE-BEL
IVRY-SUR-SEINE

FONTENAY-SOUS-BOIS
BAYONNE
L'ISLE ADAM
BESANÇON
NARBONNE
VANDŒUVRE-LES-NANCY

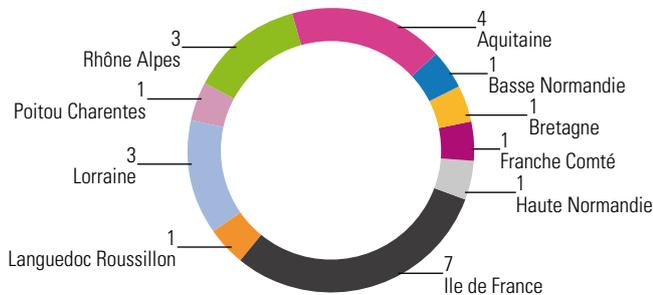
MERIGNAC
BRON
SAINT-MEDARD-EN-JALLES
JOUY-EN-JOSAS
NICE
NOISY-LE-SEC

On retrouve un groupe de villes qui confirme son niveau d'excellence depuis de nombreuses années : Parthenay, Vandoeuvre-les-Nancy, Metz, Ivry-sur-Seine, Argentan, Epinal et Vannes. Ce sont des villes qui sont présentes depuis au moins quatre années à ce niveau des 5 arobas. Elles constituent le noyau des "villes référentes". Elles contribuent fortement à alimenter la plate-forme de Villes Internet en initiatives de toutes sortes.

Un deuxième groupe est constitué par les villes qui confirment leur niveau. Elles sont présentes depuis deux ou trois ans dans ce groupe d'excellence : L'Isle Adam, Agen, Noisy-Le Sec, Rosny-sous-Bois, Fontenay-sous-Bois, Mérignac, Besançon, Grenoble et Nice.

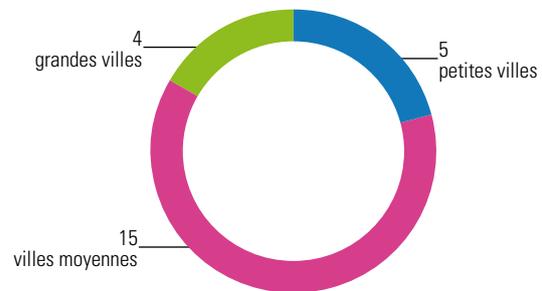
Enfin, un troisième groupe réunit les villes qui accèdent pour la première fois à ce niveau : Bayonne, Bron, Echirolles, Jouy-en-Josas, Narbonne, Pont-Audemer, Saint-Médard-en-Jalles, Villiers-Le-Bel. Ces villes avaient précédemment accédé au classement en 4 arobas et viennent donc de gravir un degré supplémentaire.

Répartition des villes 5 arobas par région



La géographie régionale des villes 5 arobas recoupe assez bien la géographie régionale de l'ensemble des villes candidates au Label. Arrive en tête la région Ile-de-France, puis Aquitaine, Lorraine et Rhône-Alpes.

Répartition des villes 5 arobas par taille



La catégorie Village (moins de 3 000 habitants) n'est pas représentée au niveau 5 arobas pour cette édition 2011. C'est la tranche démographique des Villes moyennes (de 20 000 à moins de 100 000 habitants) qui est la plus fortement représentée.

Les villes classées en 4 arobases

Certaines villes apparaissent depuis plusieurs années dans cette catégorie, mais, chaque année, on y accueille des villes nouvelles, dont certaines qui se présentent pour la première fois au Label Ville Internet (ce qui est le niveau le plus haut que peut obtenir une ville néo-candidate compte tenu de l'application du règlement qui exclue un classement d'emblée en 5 arobases). C'est ainsi que la ville de Verrières-Le-Buisson, dont c'est la première candidature en 2011, accède au haut du classement des villes 4 arobases.

Bien souvent, la différence entre les villes 5 arobases et les villes 4 arobases tient au fait que ces dernières ont choisi d'orienter leur action sur quelques axes privilégiés tandis que les villes 5 arobases continuent de s'efforcer de tenir un niveau d'excellence quelle que soit l'orientation des politiques TIC.

Pour l'édition présente du Label, ce sont 28 villes, donc un peu moins de 10 % des villes candidates, qui apparaissent dans la catégorie 4 arobases :

Villes classées par score

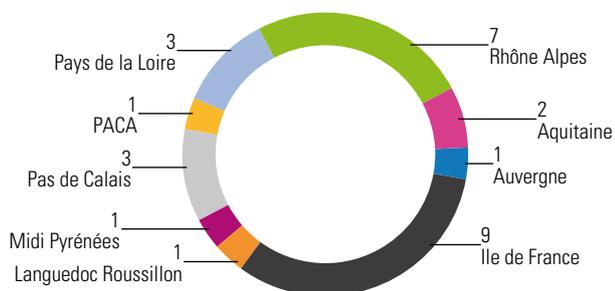
VERRIÈRES-LE-BUISSON
VILLENEUVE D'ASCQ
SAINT-CLOUD
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
LAMBERSART
VILLEURBANNE
SAINT-APOLLINAIRE-DE-RIAS

COURBEVOIE
CHARENTON-LE-PONT
FONTAINE
BILLY-BERCLAU
TARBES
SEVRES
MEYZIEU

CHANGÉ
LA GARDE
VITRY-SUR-SEINE
ROANNE
LAVAL
BOURG-SAINT-ANDEOL
CLERMONT-FERRAND

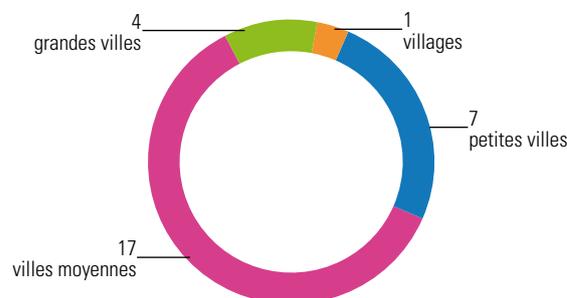
VINCENNES
VILLENAVE D'ORNON
ANGLET
RIVE-DE-GIER
CARQUEFOU
MONTPELLIER
GENTILLY

Répartition des villes 4 arobases par région



Ile-de-France et Rhône-Alpes sont à des niveaux sensiblement comparables. A elles deux, ces régions accaparent plus de la moitié des villes labellisées dans cette catégorie.

Répartition des villes 4 arobases par taille



Un village figure dans le groupe des 4 arobases, il s'agit de Saint-Apollinaire-de-Rias, une commune de 159 habitants, adhérente au SIVU des Inforoutes de l'Ardèche. A noter que cette commune est la mieux classée parmi les 30 communes également adhérentes au SIVU qui se sont présentées pour cette édition.

Le jury du Label Ville Internet 2011

Le jury s'est réuni le 4 novembre 2010 à l'escale Villes Internet, à Neuilly-sur-Seine. Le jury a eu à évaluer 303 villes pour l'édition 2011 du Label. Il y en avait 224 lors de l'édition précédente, ce qui représente une croissance de plus de 25 %, la plus forte enregistrée depuis les débuts du Label en 2000. Sur les 303 collectivités présentes cette année, 104, donc plus d'un tiers, se présentent pour la première fois.

En amont de la journée du jury, le travail d'évaluation avait été préparé par Gilles Proriol, Cabinet Cognito, qui accompagne ce travail depuis maintenant 5 ans ; par le Master 2 Professionnel " eAdministration et Solidarité Numérique ", du Centre Universitaire Jean-François Champollion (site de Castres, Tarn) ; par l'équipe de Villes Internet.



Les membres du jury, de gauche à droite : Bernard Angaud, Philippe Vidal, Luc Jaëcklé, Philippe Ourliac, Franck Thomas, Anne Daubrée, Alain d'Iribarne, Anita Rozenholc, Emmanuel Eveno et Pierre Morelli (Philippe Estèbe absent).

Composition du jury

- **Emmanuel Eveno, Professeur Université de Toulouse II Le Mirail**
Président de l'Association " Villes Internet " et du Jury du Label. Docteur et habilité à diriger des recherches en Géographie. Chercheur au LISST CIEU (Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires Centre Interdisciplinaire d'Etudes Urbaines), spécialiste de la diffusion des techniques d'information et de communication dans les collectivités locales. Co-responsable du Master professionnel " eAdministration et Solidarité Numérique " du Centre Universitaire de Formation et de Recherche Jean-François Champollion.
- **Philippe Ourliac, Délégué général de l'OTeN**
Après avoir créé et dirigé pendant huit ans une entreprise dans le videotex (1986/1998), puis la création d'un pôle d'ingénierie multimédia pour la documentation technique d'Airbus, Philippe Ourliac a intégré la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse comme Chargé de mission TIC auprès des entreprises (appropriation des usages, e-business, création d'entreprises innovantes...). En 2004, il prend la même fonction aux services du Premier ministre et auprès du Préfet de région Midi-Pyrénées (FEDER, stratégie régionale numérique et partenariats institutionnels). Depuis 2008, il dirige l'Obser-

vatoire des Territoires Numériques (OTeN), association nationale œuvrant auprès des collectivités, notamment les régions, pour produire de l'information à valeur ajoutée dédiée à la prise de décision des territoires. Le modèle OTeN est original car l'association mène ses travaux en mode projet auxquels s'associent les collectivités au gré de leurs priorités. L'OTeN apporte de la méthode, de l'animation, de la mise en relation en complément de l'observation des territoires (base de données des initiatives TIC) et de la production de données. La position privilégiée de l'OTeN est due à une philosophie essentielle en période de tensions (budgets, ressources) : rechercher collectivement la résolution de problèmes individuels récurrents pour favoriser le développement numérique territorial. Le rassemblement d'intelligences en collectif permet aux collectivités de traiter de sujets structurants en partageant les visions, attentes, objectifs et expériences. En cela l'OTeN est un animateur de communautés d'intérêts.

→ **Frank Thomas, Sociologue**

Frank Thomas est sociologue indépendant, consultant en études socio-économiques des technologies de l'information et de la communication, notamment sur leurs usages

→ **Luc Jaêcklé, Professeur des universités**

Après avoir été enseignant en lycées, puis consultant et formateur freelance en TIC, il est devenu enseignant-chercheur en sciences de l'information et de la communication à l'Université de Bourgogne. Formé à la recherche dans les universités d'Aix-en-Provence, Poitiers et Nanterre, il travaille sur les effets des systèmes d'information sur la temporalité humaine et ses représentations. Il a participé à l'expérimentation socio-technique de " Parthenay, ville numérisée ". Il enseigne la vidéo et le cinéma à l'IUT de Dijon-Auxerre. Elu au conseil scientifique de son université, il a rempli diverses missions dans le domaine de la formation, de l'information et de la culture. Il préside l'association cinéphile et militante des Amis de l'Eldo (Dijon) qui compte 600 adhérents et emploie 2 salariés. Vice-président de l'association Art+Université+Culture, il est l'un des contributeurs du rapport " De la culture à l'Université ".

→ **Pierre Morelli, Maître de conférence**

Pierre Morelli est maître de conférences en sciences de l'information et de la communication au Centre de Recherche sur les Médiations (CREM, EA 3476) à l'université Paul Verlaine-Metz. Il est également membre de la commission multimédia du ministère de l'Education nationale. Il co-dirige le master première année " Information et communication " à l'UFR Sciences humaines et arts et collabore à la création d'un master information et communication spécialité métiers de la communication territoriale et publique (double diplôme Université Paul Verlaine-Metz / Université Mentouri de Constantine, Algérie). Ses recherches portent notamment sur les aspects artistiques, culturels et sociaux des technologies de l'Information et de la communication. Il intervient dans plusieurs contrats de recherche et collabore aux travaux des groupes Pixel (sur l'usage des TIC) et Praxitèle (art et esthétique) au sein du CREM et fait partie du comité de rédaction de la revue " Questions de communication ", publiée avec le concours du Conseil Régional de Lorraine et du Centre National du Livre.

→ **Anita Rozenholc, Expert**

Anita Rozenholc a été chargée de mission à la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR, aujourd'hui remplacée par la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires, DIACT), responsable du secteur " société du savoir et de la connaissance ". Elle a travaillé également comme chargée de mission TIC et de la modernisation de l'Etat au Secrétariat général du Gouvernement. Anita

Rozenholz a également rédigé deux ouvrages sur le télétravail, une étude sur " Les nouveaux marchés de la matière grise " ainsi que des articles pour la revue EcoRev.

→ **Anne Daubrée, Journaliste**

Journaliste indépendante, spécialisée dans l'impact des technologies de l'information sur la société, la culture et la politique, ainsi que sur les politiques publiques en matière de TIC. Elle écrit pour plusieurs revues en ligne et papier en France, Owni.fr, silicon.fr, Windows News... et collabore également avec une radio italienne. En 2010, elle a été rédactrice de " Design des politiques publiques ", ouvrage de la 27ème Région, laboratoire des politiques publiques initié par l'Association des Régions de France (ARF).

→ **Bernard Angaud, Directeur Marketing au Groupe Moniteur**

Bernard Angaud a construit son parcours professionnel dans l'univers de l'édition juridique et de la presse quotidienne et professionnelle. Aujourd'hui directeur Marketing du journal " Secteur Public " du Groupe Moniteur, il travaille notamment sur l'impact des TIC sur les attentes des acteurs locaux en matière d'informations et de services professionnels. Le Groupe Moniteur est associé depuis plusieurs années à Villes Internet dans le cadre d'un partenariat comprenant notamment des enquêtes et des publications.

→ **Philippe Vidal, Maître de Conférences en Géographie et Aménagement, Université du Havre**

Philippe Vidal est président de la commission "Société de l'information" au Comité National Français de Géographie (CNFG) et co-directeur de la revue Netcom (Networks and Communication Studies). Responsable de plusieurs contrats de recherche croisant les territoires et les TIC. Travaille depuis un an, dans le cadre des travaux du CERTU, sur la problématique périurbaine face aux TIC sous le titre "les TIC comme enjeux de Société". En 2009, Il a publié un article dans la revue "flux" intitulé "les TIC dans l'élaboration de la ville accessible : l'exemple des publics handicapés".

→ **Alain d'Iribarne, Ancien administrateur de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme**

Alain d'Iribarne est l'ancien administrateur de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme. Il est Directeur de Recherche au CNRS et docteur d'Etat en sciences économiques. Il a effectué une double carrière comme chercheur interdisciplinaire sur le fonctionnement des entreprises et comme gestionnaire de la recherche en sciences humaines et sociales. A ce titre, il a été successivement : Chef de Département au Centre d'Etude et de Recherche sur les Qualifications (CEREQ), Directeur du Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail (LEST/CNRS) ; Directeur du Programme Interdisciplinaire de Recherche sur les Technologies, le Travail, l'Emploi et les Modes de vie (PIRTTEM/CNRS) ; Directeur du département scientifique des Sciences de l'Homme et de la Société du CNRS. Il a exercé en outre des activités d'enseignement à l'Université, ainsi que d'expertise et de conseil tant auprès de grandes entreprises que d'institutions publiques nationales et internationales.

→ **Philippe Estèbe, Géographe**

Philippe Estèbe dirige l'Institut des Hautes Etudes de l'Aménagement des Territoires en Europe (IHEDATE) et enseigne à Sciences Po. Il est consultant, depuis 20 ans, à la coopérative Acadie et a écrit plusieurs ouvrages et articles. Il aime l'espace, les lieux, les territoires lorsqu'ils sont habités ou lorsqu'ils sont déserts et apprécie aussi la politique, mais sans en faire.

Palmarès du Label

les villes @@@@ en 2011

AGEN
ARGENTAN
BAYONNE
BESANÇON
BRON
ECHIROLLES
EPINAL
FONTENAY-SOUS-BOIS
GRENOBLE
IVRY-SUR-SEINE
JOUY-EN-JOSAS
L'ISLE-ADAM
MERIGNAC
METZ
NARBONNE
NICE
NOISY-LE-SEC
PARTHENAY
PONT-AUDEMER
ROSNY-SOUS-BOIS
SAINT-MEDARD-EN-JALLES
VANDOEUVRE-LES-NANCY
VANNES
VILLIERS-LE-BEL

les villes @@@ en 2011

ANGLÉT
BILLY-BERCLAU
BOURG-SAINT-ANDEOL
CARQUEFOU
CHANGÉ
CHARENTON-LE-PONT
CLERMONT-FERRAND
COURBEVOIE
FONTAINE
GENTILLY
LA GARDE
LAMBERSART
LAVAL
MEYZIEU
MONTPELLIER
RIVE DE GIER
ROANNE
SAINT-APOLLINAIRE-DE-RIAS
SAINT-CLOUD
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
SEVRES
TARBES
VERRIÈRES-LE-BUISSON
VILLENAVE D'ORNON
VILLENEUVE D'ASCQ
VILLEURBANNE
VINCENNES
VITRY-SUR-SEINE

les villes @@@ en 2011

AIGLEMONT
AILHON
ALISSAS
ANNECY
ANNEMASSE

ANNONAY
ARMENTIÈRES
ASNIÈRES-SUR-SEINE
AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
AVRILLÉ
BAIE-MAHAULT
BAILLY-ROMAINVILLIERS
BANDOL
BERNAY
BOÉ
BOIS-COLOMBES
BONNEVILLE
BOURGES
BRAS-SUR-MEUSE
BRÉTIGNY SUR ORGE
BREUILLET
BUC
CABOURG
CASTELNAU-LE-LEZ
CHATEAU-GONTIER
CHATEAUNEUF
CHÂTELLERAULT
CHATOU
CHOISY-LE-ROI
C.C. DU PAYS DE CRUSSOL
CONCARNEAU
CONDRIEU
COUDEKERQUE-BRANCHE
CROISSY-SUR-SEINE
DIJON
EYBENS
FLEURY-LES-AUBRAIS
FLEURY-SUR-ORNE
FREHEL
GRIGNY
GUIDEL
HAGUENAU
HALLUIN
HARNES
HOUILLES
JOEUF
LA FORET-FOUESNANT
LA MADELEINE
LA VALETTE-DU-VAR
LA VOULTE-SUR-RHONE
LAMASTRE
LANNION
LAVENTIE
LE CHEYLARD
LE LUC
LESCAR
LOCTUDY
LOMME
LONGJUMEAU
LUSANT
LUNÉVILLE
MERVILLE
MEUDON
MEYSSE
MONTCEAU-LES-MINES
MORLAIX COMMUNAUTÉ
NIEDERBRONN-LES-BAINS
NOGENT-SUR-MARNE
NYONS
PIERREFITE-SUR-SEINE

PONTARLIER
PONTOISE
PUTEAUX
REZÉ
ROMAGNAT
RONCO
SABLE-SUR-SARTHE
SAINT-AVOLD
SAINT-CHAMOND
SAINT-EGRÈVE
SAINT-JOSEPH DE LA REUNION
SAINT-JUST D'ARDÈCHE
SAINT-LAURENT-BLANGY
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS
SAINT-PAUL TROIS CHATEAUX
SAINT-PIERRE D'OLÉRON
SAINT-THIBAUT-DES-VIGNES
SAINT-MARIE DE LA RÉUNION
SASSENAGE
SAVERDUN
SINNAMARY
SIX-FOURS LES PLAGES
STRASBOURG
SUCY-EN-BRIE
SURESNES
THONON-LES-BAINS
TOULOUSE
TOURS
TRITH-SAINT-LÉGER
VALLAURIS GOLFE-JUAN
VANVES
VEIGNE
VILLE-LA-GRAND
VILLEPREUX
VILLERS-LES-NANCY
WALDIGHOFFEN
YERRES
YVETOT

les villes @@ en 2011

AIRE-SUR-L'ADOUR
AIX-LES-BAINS
AMBARES-ET-LAGRAVE
AMBILLY
AMPLEPUIIS
ANOR
ARQUES
AUBAZINE
BACCARAT
BARSAC
BEUZEVILLE-LA-GRENIER
BOIS-LE-ROY
BOULIEU-LES-ANNONAY
CHALLANS
CHAUCONIN-NEUFMONTIERS
COEUR DE BRENNÉ
C.C. DE L'AGGLOMÉRATION
DE VESOUL
C.C. DU PERNOIS
C.C. FAUCIGNY GLIÈRES
CORMELLES-EN-PARISIS
COURCELLES-LES-LENS
CRÉHANGE
DRAGUIGNAN

ÉLANCOURT
ENNETIÈRES-EN-WEPPEES
ESCALQUENS
ESTAIRE
FAULQUEMONT
FEGERSHEIM
FEYZIN
FOURMIES
FRONTIGNAN
GAILLARD
GY-EN-SOLOGNE
HERBIGNAC
HÉROUVILLE SAINT-CLAIR
LA GORGUE
LA MACHINE
LA ROCHE-SUR-FORON
LABLACHERIE
LANGEAIS
LANSLEBOURG MONT-CENIS
LE FONTANIL-CORNILLON
LE VAL D'AJOL
LEFOREST
LENS
LES PENNES-MIRABEAU
MARQUETTE-LEZ-LILLE
MASTAING
MONT-DE-MARSAN
MONT-SAINT-MARTIN
MONTIGNY-LÈS-METZ
MONTLHÉRY
MONTPEZAT-SOUS-BAUZON
MONTSINERY-TONNEGRANDE
MONTVILLE
MORLAIX
NÎMES
NOYELLES-LES-SECLIN
PIERREFEU-DU-VAR
PLATS
PLEYBEN
QUINCY-SOUS-SENART
RAMBERVILLERS
REMIRE-MONTJOLY
ROGNES
ROIFFIEUX
SAINT-AGRÈVE
SAINT-CYR
SAINT-DENIS
SAINT-DIÉ-DES-VOSGES
SAINT-JEAN-DE-MONTS
SAINT-MANDÉ
SAINT-MARCEL-LES-ANNONAY
SAINT-MARCELLIN
SAINT-MARTIN-DE-CRAU
SAINT-SAUVEUR
SAINTE-MÉNEHOULD
SAULX-LES-CHARTREUX
SAULZOIR
SAVAS
SCEAUX
SEBOURG
THIONVILLE
TORREILLES
TOSSIAT
TOULAUD
VANOSC

VÉLIZY-VILLACOUBLAY
VERNOSC-LES-ANNONAY
VERTOU
VILLENEUVE LOUBET
VILLENEUVE-DE-BERG
VILLETANEUSE
VOCANCE
VOISINS-LE-BRETONNEUX
YUTZ

les villes @ en 2011

ARGANCY
ARGELÈS-GAZOST
ASSÉRAC
AVOINE
BELLEY
BERTRY
BRUMATH
CARBONNE
CARROS
CASTILLON
CEYZERAT
CIREY-LES-MAREILLES
C.C. DE LA BRIE DES TEMPLIERS
C.C. DE PLOËRMEL
C.C. DU CANTON
D'HUCQUELIERS
ET ENVIRONS
DESAIGNES
FROMERÉVILLE-LES-VALLONS
HEUGON
ILE AUX MOINES
LA TRINITE-DU-MONT
LAGUENNE
LANGRES
LE FRANÇOIS
LE PORT
LEGÉ
LEUCATE
LOISON-SOUS-LENS
NOYELLES-LES-VERMELLES
OUVILLE L'ABBAYE
PIERRE-BÉNITE
PIERRE-CHATEL
RIXHEIM
SAINT MARTIN D'ARDÈCHE
SAINT-ANDRÉ
SAINT-ANDRÉ DE L'EURE
SAINT-JEAN COMMUNAUTÉ
SAINT-JEAN-DE-MARCEL
SAINT-PAUL
SAINTE-ANNE
SAULNY
SELLES-SUR-CHER
SÉRIGNAN
SERRIÈRES
TALENCIEUX
VACHERAUVILLE
VILLEVOCANCE

L'équipe Villes Internet



Au contact quotidien des collectivités locales, l'équipe gère la plate-forme Villes Internet, édite le *Courrier de l'Internet Citoyen*, met en place l'ensemble des partenariats, édite le questionnaire en ligne du Label et réalise l'ensemble des documents et publications de communication et de valorisation.

- 1 **Florence DURAND-TORNARE**, *fondatrice et déléguée de l'association des Villes Internet*
Elle anime l'association depuis 11 ans, après avoir été Déléguée de VECAM auprès de Véronique Kleck et Valérie Peugeot, Secrétaire générale de la Fête de l'Internet à sa création et membre de la délégation française au G8 de Tokyo sur la fracture numérique en 2000. Chevalier de la Légion d'Honneur.
Courriel : fdurand@villes-internet.net
- 2 **Prisca CEZ**, *assistante de Direction*
Diplômée d'un Master 2 en Expertise et Médiation culturelle de l'université Paul Verlaine de Metz. Après une première expérience dans le secteur culturel (maison d'édition et théâtre), elle a plus particulièrement en charge des missions d'organisation.
Courriel : pcez@villes-internet.net
- 3 **Hélène du Peloux**, *assistante Comptabilité*
Issue du secteur bancaire, elle a en charge le suivi des villes pour les adhésions et la facturation.
Courriel : lasscompta@gmail.com
- 4 **Anna Angeli**, *chargée de mission Ecoles Internet*
Maire adjointe en charge de l'Education au Pré-saint-Gervais (93), par ailleurs journaliste audiovisuelle et responsable associative, elle s'investit particulièrement dans le développement des usages d'internet à l'école avec le dispositif Ecoles Internet initié par l'association. Œuvrer à l'égalité d'accès et à l'apprentissage de bonnes pratiques numériques à tous les enfants est pour elle un engagement essentiel.
Courriel : annaangeli.presg@gmail.com
- 5 **Géraud Baritou**, *chargé de mission Edition*
Mastère Multimédia de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications et des Beaux Arts de Paris, CELSA, a travaillé dans les secteurs de l'édition, de la communication et du multimédia. Il a en charge les productions éditoriales de l'association et particulièrement celles liées aux thématiques des espaces publics numériques, des quartiers populaires et des applications mobiles.
Courriel : gbaritou@villes-internet.net
- 6 **Mathieu Vallet**, *chargé de mission Internet*
Webmestre éditorial et chargé de communication Internet, il est également chargé de la veille sur les TIC et de la rédaction du *Courrier de l'Internet Citoyen*, de l'animation de communautés en ligne et des nouveaux projets Internet.
Courriel : mvallet@villes-internet.net

Tour de France de l'excellence en matière de politiques locales TIC

Les 24 Villes Internet @@@@@ labellisées en 2011

VANNES
ÉCHIROLLES
METZ
GRENOBLE
ROSNY-SOUS-BOIS
ARGENTAN
ÉPINAL
PARTHENAY
AGEN
PONT-AUDEMER
VILLIERS-LE-BEL
IVRY-SUR-SEINE
FONTENAY-SOUS-BOIS
BAYONNE
L'ISLE-ADAM
BESANÇON
NARBONNE
VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
MÉRIGNAC
BRON
SAINT-MÉDARD-EN-JALLES
JOUY-EN-JOSAS
NICE
NOISY-LE-SEC



Maire : François Goulard
 Elu en charge des TIC : Anne Le Dirach
 CP : 56000
 Département : Morbihan (56)
 Région : Bretagne
 Nombre d'habitants : 54 773
 Effectif salarié de la collectivité : 870

Personnel dédié à l'internet
 dans la collectivité :
 Webmaster : 1
 Webrédacteur : 10
 Animateur EPN : 6
 Chargé TIC / Chef de projet informatique : 3

Historique des résultats de participation

Quatre nominations @@@@ sur neuf ans

2011 : @@@@
 2010 : @@@@
 2008 : @@@@
 2007 : @@@@
 2006 : @@@@
 2005 : @@@
 2004 : @@@
 2003 : @@@
 2002 : @@

Observation

Vannes est l'une de villes qui affiche un palmarès remarquable dans le cadre du Label. Elle s'est présentée pour la première fois en 2002. Depuis cette date, elle a participé à chacune des éditions et a gravi les échelons entre deux et cinq arobases. Depuis 2007, elle culmine à cinq arobases et se trouve donc une nouvelle fois confirmée dans ce niveau avec l'édition 2011.

www.mairie-vannes.fr

FOCUS INITIATIVE

Pour former dès le plus jeune âge des internautes avertis et responsables, des sessions de sensibilisation sont développées au sein des classes de CM1 et CM2 en écoles élémentaires. Ces interventions, menées conjointement par une animatrice du centre multimédia principal de la mairie et par une juriste de la Maison du Droit, traitent de six sujets majeurs :

- les contenus illicites, pornographiques et choquants (vidéos pornographiques, images violentes) ;
- les prédateurs (pédophilie, racolage, etc.) ;
- la sécurité informatique (virus) ;
- la propriété intellectuelle (téléchargement illégal, piratage) ;
- les fausses informations (canulars, récupération d'informations personnelles) ;
- la protection de la vie privée (propos injurieux sur les blogs, droit à l'image, affichage de données personnelles).

A l'issue de la session, chaque enfant reçoit un guide sur les dangers du net édité par la Délégation aux Usages de l'Internet ainsi qu'un document didactique de synthèse réalisé par la ville et la Maison du Droit.

vannes



Maire : Renzo Sulli
 Elu en charge des TIC : Laurent Berthet
 CP : 38130
 Département : Isère (38)
 Région : Rhône-Alpes
 Nombre d'habitants : 35 711
 Nombre d'habitants
 dans l'agglomération : 500 000
 Effectif salarié de la collectivité : 1 000

Personnel dédié à l'internet
 dans la collectivité :
 Webmaster : 0,5
 Webrédacteur : 1,5
 Animateur EPN : 15
 Projet et design : 0,5

www.ville-echirolles.fr

Historique des résultats de participation

Une nomination @@@@ sur cinq ans

2011 : @@@@
 2010 : @@@@
 2008 : @@@@
 2007 : @@
 2006 : @

Observation

Echirolles fait partie du Groupe des huit villes qui accèdent au niveau 5 arobases cette année. Elle s'est présentée pour la première fois en 2006 et avait obtenu un classement en 1 arobase. Depuis cette date, ses progrès sont spectaculaires, surtout entre 2007 et 2008, où la ville gagne 2 arobases, ce qui est une progression relativement rare. Après deux années de stabilisation au niveau 4 arobases, elle entre en 2011 avec l'un des meilleurs scores, au niveau des 5 arobases. Elle est l'une des villes qui contribuent le plus à alimenter en initiatives nouvelles la plate-forme Villes Internet.

FOCUS INITIATIVE

Comment offrir aux auxiliaires de vie et aux aide-soignants de l'EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) la possibilité de mieux appréhender la psychologie de la personne âgée dépendante et donc d'améliorer sa communication pour ce public ? En développant un *Serious Game*, c'est à dire un jeu vidéo aux ressorts ludiques dont l'objectif est pédagogique. Les scénarii du jeu ont été conçus à partir d'un cahier des charges élaboré grâce à une vraie implication du personnel de l'établissement, en particulier de la directrice, du médecin coordonnateur et du cadre infirmier. La mise en œuvre du projet a nécessité l'acquisition d'ordinateurs puissants supportant les traitements 3D du jeu vidéo et offrant aussi de bonnes qualités d'affichage (carte 3D, écrans 23 pouces LCD, processeur multi-cœurs). Cette démarche d'amélioration du système informatique s'intègre dans une démarche plus globale de la ville, avec notamment la mission de fournir des services e-learning au personnel de la ville. Ce projet a été labellisé par le pôle de compétitivité Imaginove et sélectionné dans le cadre de l'appel à projet national *Serious Gaming* par le ministère de l'Economie en 2009.

échirolles



Maire : Dominique Gros
 Elu en charge des TIC : Olivier Payraudeau
 CP : 57000
 Département : Moselle (57)
 Région : Lorraine
 Nombre d'habitants : 127 498
 Nombre d'habitants
 dans l'agglomération : 230334
 Effectif salarié de la collectivité : 2 300

Personnel dédié à l'internet
 dans la collectivité :
 Webmaster : 1
 Webrédacteur : 1
 Animateur EPN : 6
 Développeur : 1

www.metz.fr

Historique des résultats de participation

Cinq nominations @@@@ sur douze ans

2011 : @@@@
 2010 : @@@@
 2008 : @@@@
 2007 : @@@@
 2006 : @@@@
 2005 : @@@@
 2004 : @@@@
 2003 : @@@@
 2002 : @@@@
 2001 : @@@@
 2000 : @@@@
 1999 : oui

Observation

Metz est une ville socle du Label Villes Internet. Elle participe sans interruption depuis le prototype même du Label, l'opération Place Net lancée en 1999. Elle est membre du groupe des villes couronnées des 5 arobases depuis 2007 et signe donc sa cinquième présence consécutive à ce niveau d'excellence.

FOCUS INITIATIVE

Tous les visiteurs et habitants utilisateurs de téléphone portable peuvent s'inscrire gratuitement sur le site internet www.mobilecity.fr puis acheter en ligne un crédit permettant de régler ses frais de stationnement. Une fois stationné sur l'une des 2 700 places payantes en voirie, un simple coup de téléphone permet de se connecter au service : l'utilisateur compose gratuitement le numéro de téléphone indiqué sur l'horodateur le plus proche (correspondant à la zone de stationnement), un message vocal indique alors que le stationnement a débuté, le message étant confirmé par un SMS ; en revenant à son véhicule, il suffit de recomposer le même numéro pour faire part de la fin de son stationnement et recevoir un SMS récapitulatif. Grâce à ce service, l'utilisateur n'a plus besoin de décider par avance de son temps de stationnement : il communique la fin de celui-ci en revenant à son véhicule, et paie au plus près la durée pendant laquelle il est resté garé. Ce système très simple a fait ses preuves en Europe ces dernières années : plus de quarante villes européennes proposent en effet déjà ce service à leurs automobilistes.



Maire de la commune: Michel Destot
 Elu en charge des TIC : Gildas Laeron
 CP : 38000
 Département : Isère (38)
 Région : Rhône-Alpes
 Nombre d'habitants : 157 900
 Nombre d'habitants dans l'agglomération : 450 000
 Effectif salarié de la collectivité : 4 000

Personnel dédié à l'internet dans la collectivité :
 Webmaster : 2
 Webrédacteur : 8
 Animateur EPN : 13
 Chef de projet, responsable technique, exploitation : 3

[www.grenoble.fr]

Historique des résultats de participation

Trois nominations @@@@ sur neuf ans

- 2011 : @@@@
- 2010 : @@@@
- 2008 : @@@@
- 2007 : @@@@
- 2006 : @@@@
- 2005 : @@@
- 2001 : @@
- 2000 : @@@
- 1999 : oui

Observation

Grenoble fait partie du petit groupe de villes qui s'est prêté à l'initiative Place Net de 1999. Elle a interrompu sa participation de 2002 à 2004. Mais, tandis que sa position avait été relativement modeste en 2000 et surtout en 2001, elle revient dès 2005 avec une bien meilleure réussite : 3 arobases en 2005, et surtout, 4 arobases en 2006 et 2007, et 5 arobases depuis 2008.

FOCUS INITIATIVE

Depuis une quinzaine d'années, on a vu se succéder plusieurs générations de sites web de collectivités locales : sites vitrines, sites avec applications interactives, sites portails ouvrant à une logique de continuité de services sur un territoire... jusqu'au site personnalisé. La module Mon.Grenoble.fr est l'exemple-type de cette dernière démarche qui consiste à personnaliser les relations entre l'équipe municipale et les citoyens, entre les services communaux et les administrés. Après y avoir créé son compte, l'utilisateur peut personnaliser sa page avec ses contenus préférés : flux d'actualité, agendas privés, lieux préférés dans la ville, gestion de ses informations personnelles pour améliorer les démarches en ligne, accès simplifié et sécurisé pour l'achat des tickets de stationnement, kiosque Famille pour les inscriptions des enfants...

Le site de la mairie qui propose ce type d'accès a reçu le prix du meilleur site des villes de plus de 40 000 habitants lors de la 9e cérémonie des Trophées de la Communication 2010.

grenoble



Maire de la commune : Claude Capillon
 Elu en charge des TIC : Jacques Bouvard
 CP : 93110
 Département : Seine-Saint-Denis (93)
 Région : Ile-de-France
 Nombre d'habitants : 40 000
 Effectif salarié de la collectivité : 1 100

Personnel dédié à l'internet
 dans la collectivité :
 Webmaster : 1
 Webrédacteur : 7
 Animateur EPN : 3

www.rosny93.fr

Historique des résultats de participation

Trois nominations @@@@ sur dix ans

2011 : @@@@
 2010 : @@@@
 2008 : @@@@
 2007 : @@@@
 2006 : @@@@
 2005 : @@@
 2004 : @@@
 2003 : @@
 2002 : @@
 2001 : @@

Observation

Rosny-sous-Bois arrive en 2001, soit au lendemain des élections municipales, dans le Label Villes Internet et affiche depuis une présence constante à chaque édition du Label. Elle débute en 2001 avec 2 arobases, en 2003, elle acquiert 3 arobases, qui se transforment en 4 arobases à partir de 2006, puis 5 arobases depuis 2008.

FOCUS INITIATIVE

Dans la continuité d'une logique de concertation dans l'élaboration d'actions municipales, un portail internet entièrement dédié au développement durable, developpementdurable-rosny93.com, présente les actions municipales, les acteurs locaux, les aides, l'actualité, le diagnostic partagé de l'Agenda 21, les contributions citoyennes...

Sur une période de quatre mois, les habitants volontaires et engagés dans l'élaboration de l'Agenda 21 ont été mis à contribution à travers quatre ateliers ouverts à tous, riches en débats et en propositions, pour discuter des thématiques suivantes :

- Dialogue et solidarités ;
- Changement climatique et environnement ;
- Mobilité et transport ;
- Eco-citoyenneté.

Les propositions d'actions ainsi collectées ont fait l'objet d'un examen attentif par les services de la ville, notamment concernant les faisabilités technique et financière. L'arbitrage des élus est intervenu ensuite pour la sélection des actions jugées les plus intéressantes.

rosny-sous-bois



Maire : Pierre Pavis
 Elu en charge des TIC : Marie-Joséphine Pierre
 CP : 61200
 Département : Orne (61)
 Région : Basse-Normandie
 Nombre d'habitants : 15 456
 Nombre d'habitants
 dans l'agglomération : 21 657
 Effectif salarié de la collectivité : 378

Personnel dédié à l'internet
 dans la collectivité :
 Webmaster : 1
 Webrédacteur : 1
 Animateur EPN : 2
 Animateurs multimédia : 3

Historique des résultats de participation

Quatre nominations @@@@ sur sept ans

2011 : @@@@
 2010 : @@@@
 2008 : @@@@
 2007 : @@@@
 2006 : @@@@
 2005 : @@@
 2004 : @@

Observation

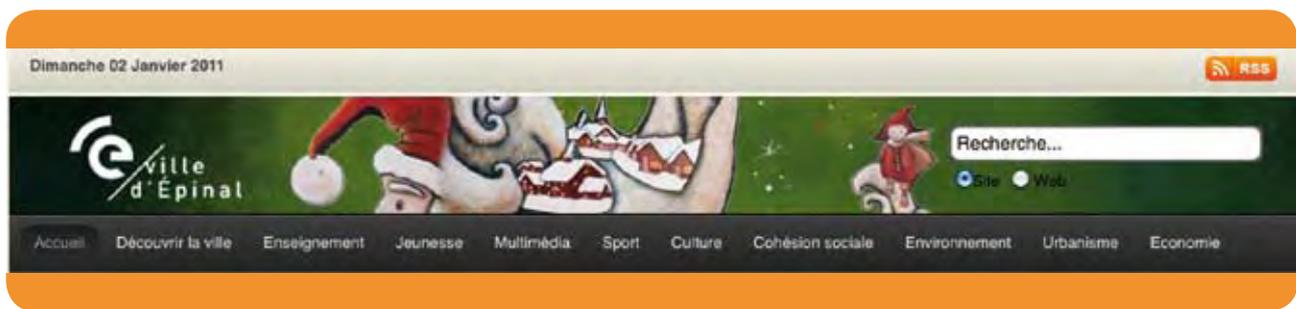
Argentan fait partie d'une génération intermédiaire dans le Label. Elle n'appartient pas au groupe des villes présentes depuis les fondations (1999) ni depuis les premières années. Elle se présente pour la première fois en 2004, mais, sa présence est constante au fil des années. En 2004, elle avait obtenu 2 arobases, mais sa progression est très rapide : 3 arobases dès l'année suivante (2005), puis 4 arobases en 2006 et, depuis 2007, elle culmine à 5 arobases.

[www.argentan.fr]

FOCUS INITIATIVE

La mairie a fait le choix du QR Code (acronyme de "Quick Response Code", norme internationale ouverte et mondialement utilisée) dans ses productions graphiques : affiches, journal municipal, agenda... Il s'agit d'un code barre 2D constitué de modules noirs disposés dans un carré à fond blanc, qu'il suffit de photographier avec son smartphone, lire via une application gratuite, pour avoir accès à des compléments multimédias. Plutôt que de saisir l'adresse d'un site web sur son mobile, l'utilisateur accède directement aux pages internet spécifiques à l'information affichée sur le support, ainsi qu'à des liens vers les sites de la collectivité, de la Communauté de Communes ou de partenaires. Par exemple, en photographiant le flashcode d'une simple affiche, l'utilisateur peut accéder au programme complet d'une manifestation, et s'il le souhaite, envoyer l'information à ses proches. Les codes QR peuvent mémoriser des adresses web, du texte, des numéros de téléphone ou encore des SMS.

argentan



Maire de la commune : Michel Heinrich
 Elu en charge des TIC : Jean-Claude Cravoisy
 CP : 88000
 Département : Vosges (88)
 Région : Lorraine
 Nombre d'habitants : 38 207
 Nombre d'habitants
 dans l'agglomération : 35 387
 Effectif salarié de la collectivité : 925

Personnel dédié à l'internet
 dans la collectivité :
 Webmaster : 1
 Webrédacteur : 1
 Animateur EPN : 4
 Correspondants Internet : 16

Historique des résultats de participation

Quatre nominations @@@@ sur onze ans

2011 : @@@@
 2010 : @@@@
 2008 : @@@@
 2007 : @@@@
 2006 : @@@@
 2005 : @@@
 2004 : @@@
 2003 : @@
 2002 : @@
 2001 : @@
 2000 : @@

Observation

Épinal fait partie du petit groupe des villes présentes depuis le début de la labellisation, en 2000. Elle démarre avec l'obtention de 2 arobases, franchit le palier des 3 arobases depuis 2003, arrive à celui des 4 arobases en 2006 et, dès l'année suivante, s'impose dans la catégorie des 5 arobases dans laquelle il figure depuis lors sans interruption.

www.epinal.fr

FOCUS INITIATIVE

Depuis 1999, la ville organise régulièrement un concours de dessin numérique à destination des enfants scolarisés dans les écoles maternelles et primaires de la ville. Un sujet est déterminé en collaboration avec certains directeurs d'établissement et l'Inspection de l'Éducation nationale. Les enfants doivent alors composer à l'aide du même logiciel, et sous la responsabilité d'un enseignant ou d'un animateur multimédia, un dessin à la souris sur ce thème. Les écoles participent soit pendant le temps scolaire sur le matériel dont elles disposent, soit pendant l'Aménagement du Temps de l'Enfant et là ce sont les animateurs Point-Cyb qui supervisent le travail que les enfants effectuent dans un des espaces publics numériques de la ville.

Les dessins sont transmis électroniquement ou numériquement au service Informatique de la ville qui rassemble un Jury devant désigner les meilleures œuvres. Les plus beaux sont publiés sur le site internet de la ville dans une galerie virtuelle, puis imprimés et exposés au Musée de l'Image. Les auteurs sont récompensés par des lots lors d'une remise de prix officielle. Les Directeurs d'école qui ont utilisé leur propre matériel se voient aussi remettre un lot en remerciement de leur participation.

épinal



Maire de la commune : Xavier Argenton
 Elu en charge des TIC : François Gilbert
 CP : 79200
 Département : Deux-Sèvres (79)
 Région : Poitou-Charentes
 Nombre d'habitants : 10 494
 Nombre d'habitants dans l'agglomération : 17 893
 Effectif salarié de la collectivité : 230

Personnel dédié à l'internet dans la collectivité :
 Webmaster : 2
 Webrédacteur : 40
 Animateur EPN : 10

www.cc-parthenay.fr

Historique des résultats de participation

Neuf nominations @@@@ sur dix ans

2011 : @@@@	2005 : @@@@
2010 : @@@@	2004 : @@@@
2008 : @@@@	2003 : @@@@
2007 : @@@@	2002 : @@@@
2006 : @@@@	2001 : @@@@

Observation

Parthenay est la ville qui détient le meilleur palmarès du Label Ville Internet. Elle arrive en 2001, au lendemain des élections municipales qui voient la défaite électorale du maire qui avait assuré le démarrage et la promotion du projet « Parthenay, ville numérisée ». Depuis 2001, la nouvelle équipe s'étant réapproprié le projet, elle a pratiquement toujours été classée à 5 arobases. Pendant deux années (2001 et 2002), elle a même été la seule ville à accéder à ce rang, avant d'être rejointe, en 2003 par deux autres villes. En 2008, elle passe à 4 arobases, mais revient dès l'édition suivante dans le groupe des 5 arobases.

FOCUS INITIATIVE

La ville propose de nombreuses démarches administratives en ligne telles que le guide des droits et démarches Service Public, la demande d'un acte d'Etat Civil, la demande d'autorisation temporaire de débit de boisson, la consultation de l'affichage légal, l'inscription à l'école, cantine, garderie, l'inscription à l'opération tranquillité vacances... Au cours de l'année 2010, deux démarches ont été déployées : la demande de recensement national des jeunes de 16 ans et l'inscription sur les listes électorales.

En 2010, la ville était l'une des premières communes volontaires pour l'expérimentation nationale du recensement citoyen par internet. Afin d'associer les jeunes à la mise en place de ce service, une vidéo consultable sur le site internet de la collectivité a été réalisée en collaboration avec des lycéens du lycée Ernest Pérochon. Les jeunes étaient les acteurs de la vidéo et ont été accompagnés par un animateur de l'espace public numérique Armand Jubien pour le montage.

Vidéo sur le recensement citoyen : <http://streaming.cc-parthenay.fr/Recensement>



Maire : Jean Dionis du Séjour
 Elu en charge des TIC : Bernard Lusset
 CP : 47000
 Département : Lot-et-Garonne (47)
 Région : Aquitaine
 Nombre d'habitants : 35 121
 Nombre d'habitants
 dans l'agglomération : 80 000
 Effectif salarié de la collectivité : 620

Personnel dédié à l'internet dans la
 collectivité :
 Webmaster : 2
 Webrédacteur : 7
 Animateur EPN : 6

Historique des résultats de participation

Trois nominations @@@@ sur huit ans

2011 : @@@@
 2008 : @@@@
 2007 : @@@@
 2004 : @@@@
 2003 : @@@
 2002 : @@@
 2001 : @@
 2000 : @@@

Observation

Agen fait partie des villes qui sont présentes très tôt dans le Label, mais qui ne se présentent pas chaque année. Si elle apparaît, dès 2003, elle n'a pas participé aux éditions 2006, 2007 et 2010. Elle a accédé au rang 5 arobases à partir de 2007.

[www.agen.fr]

FOCUS INITIATIVE

Le projet de rénovation du centre-ville a été lancé en avril 2010 avec un triple objectif : rendre le centre-ville prospère et attractif ; y agir en faveur de la propreté, la sécurité, l'éclairage public, la circulation, le stationnement, le confort, etc. ; le transformer en respectant les exigences environnementales. Un site internet dédié à ce projet a été conçu comme un outil d'information et de concertation. L'ensemble des éléments relatifs au projet ont été mis en ligne sous divers formats : articles, photos / plans, comptes-rendus des réunions publiques, vidéos d'informations, vidéos en direct...

La phase de concertation a été relayée sur le site d'avril à octobre 2010 : questionnaire en ligne, forum, contributions des Internautes, tchats thématiques organisés avec le Maire. Une concertation analysée et affichée sur le site qui continue à offrir un espace d'information sur les prochaines grandes étapes du projet (piétonisation, nouveau plan de circulation, aménagement des transports publics) ainsi qu'un espace de discussion et d'échanges sous la forme d'une FAQ.

agen



Maire de la commune : Michel Leroux
 Elu en charge des TIC : Yves Léonard
 CP : 27500
 Département : Eure (27)
 Région : Haute-Normandie
 Nombre d'habitants : 9 360

Personnel dédié à l'internet
 dans la collectivité :
 Webmaster : 1
 Animateur EPN : 2

www.ville-pont-audemer.fr

Historique des résultats de participation

Une nomination @@@@ sur neuf ans

2011 : @@@@
 2010 : @@@@
 2008 : @@@@
 2007 : @@@
 2006 : @@
 2005 : @
 2003 : @@
 2002 : @@
 2001 : @@

Observation

Pont Audemer arrive cette année dans la catégorie des 5 arobases après avoir figuré lors des deux précédentes éditions, dans celle des 4 arobases. Avec neuf participations, elle figure dans le groupe des villes qui se présentent avec le plus de constance au Label. C'est aussi l'une des plus petites communes à obtenir 5 arobases pour le Label 2011. Avec 9 360 habitants, elle est juste devant Jouy-en-Josas (8 042 habitants).

FOCUS INITIATIVE

En partenariat avec le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, la Communauté de Communes de Pont Audemer (CDC PA) a mis en place en 2010 un SIG informatisé sur ses 14 communes. Depuis l'achèvement de la convention de numérisation du cadastre de 2003, la CDC de Pont Audemer dispose du cadastre numérisé. Cependant, ce document numérique ne présente pas d'intérêt en l'absence d'un outil informatique permettant une exploitation pleine et entière. C'est pourquoi la CDC de Pont Audemer a chargé le Parc Naturel Régional de mettre en place une application informatique permettant d'accéder à l'information géographique de son territoire, en vue de réaliser des cartes, localiser et interroger les données, dessiner, mettre à jour les informations, etc.

Les publics visés sont les élus et les services techniques et urbanisme des collectivités. Cet outil SIG est accessible via un simple ordinateur connecté à internet, sur le site du Parc Naturel régional.

pont-audemer



Maire de la commune : Didier Vaillant
 Elu en charge des TIC : Chandrasegaran
 Parassoureamane
 CP : 95400
 Département : Val-d'Oise (95)
 Région : Ile-de-France
 Nombre d'habitants : 26 000
 Effectif salarié de la collectivité : 549

Personnel dédié à l'internet dans la
 collectivité :
 Webmaster : 1
 Animateur EPN : 1

[www.ville-villiers-le-bel.fr]

FOCUS INITIATIVE

Afin de mettre à disposition des habitants un espace d'échange, d'entraide, de service, la ville propose depuis 2010 une plateforme adaptée. Pour faciliter la création de liens et les échanges entre habitants, la ville a intégré à son site la plateforme "Entre beauvilésois", véritable carrefour d'échanges de passions, de partage de services et d'entraide. Son objectif est de faciliter la recherche de personnes, en permettant de déposer ou de répondre à des annonces liées à ses attentes et centres d'intérêt, comme par exemple : « Comment faire pour ce soir ? Je n'ai pas de baby-sitter ! » ou « Mon enfant a besoin d'un soutien en anglais. Qui peut m'aider ? ».

Pour simplifier les recherches en ligne, de nombreux thèmes sont proposés pour classer les annonces et consulter celles publiées : garde d'enfants, colocation, covoiturage, sport, musique, art, voyages, etc.

Les habitants inscrits au service peuvent ainsi échanger, se rencontrer, trouver satisfaction à leur souhait ou besoin d'entraide ou organiser ensemble des événements festifs.

Historique des résultats de participation

Une nomination @@@@ sur six ans

2011 : @@@@
 2008 : @@@@
 2007 : @@@
 2006 : @@@
 2005 : @@
 2004 : @@

Observation

Villiers-Le Bel fait partie de la génération des villes qui, comme Argentan, arrive à partir de 2004 dans le Label. Elle obtient 2 arobases. Après avoir obtenu 4 arobases en 2008 et une interruption en 2010, elle marque son retour par son accession au groupe des 5 arobases.

villiers-le-bel



Maire de la commune : Pierre Gosnat
 Elu en charge des TIC : Philippe Bouyssou
 CP : 94200
 Département : Val-de-Marne (94)
 Région : Ile-de-France
 Nombre d'habitants : 56 000

Personnel dédié à l'internet
 dans la collectivité :
 Webmaster : 1
 Animateur EPN : 6
 Correspondants Internet-Intranet : 60

www.ivry94.fr

Historique des résultats de participation

Cinq nominations @@@@ sur six ans

- 2011 : @@@@
- 2010 : @@@@
- 2008 : @@@@
- 2007 : @@@@
- 2006 : @@@@
- 2005 : @@@@

Observation

Ivry-sur-Seine fait partie de la génération des villes qui arrivent au milieu de cette décennie de labellisation. Elle se présente pour la première fois en 2005, mais obtient d'emblée un très bon rang avec 4 arobases. Dès l'année suivante (2006), elle passe dans la catégorie des 5 arobases et s'y maintient sans interruption depuis.

FOCUS INITIATIVE

Pour favoriser la participation des habitants, la ville cherche en permanence à investir les espaces numériques comme lieux d'expression de la démocratie locale. A l'occasion de projets d'urbanisme ou de la Fête de l'Internet, elle expérimente avec la population de nouveaux usages des technologies numériques, notamment les terminaux mobiles et les outils de géolocalisation.

Dans le cadre de la concertation sur le projet urbain Ivry Confluence, une balade urbaine a été mise en ligne pour poster des commentaires et créer une carte en utilisant les fonctions de géolocalisation, un mode d'expression complétant le dispositif de concertation : visites, ateliers thématiques, inscriptions, diffusion des comptes-rendus et documents en ligne, forums de discussion.

Une expérience de « carte sensible » de la ville a été mise en place lors de la Fête de l'Internet 2010 avec un groupe de retraités utilisateurs d'un espace public internet. Les « Webtrotteurs » ont pu poster des messages à l'aide d'iPhone pour donner un sentiment positif ou négatif de différents lieux du quartier.

Fontenay-sous-Bois

une ville à vivre

Accessibilité



Maire : Jean-François Voguet
 Elu en charge des TIC :
 Loïc Damiani-Aboukheir
 CP : 94125
 Département : Val-de-Marne (94)
 Région : Ile-de-France
 Nombre d'habitants : 52 220
 Effectif salarié de la collectivité : 1 500

Personnel dédié à l'internet
 dans la collectivité :
 Webmaster : 1
 Webrédacteur : 1
 Animateur EPN : 10
 Chargé de mission NTIC : 1

Historique des résultats de participation

Deux nominations @@@@ sur huit ans

2011 : @@@@
 2010 : @@@@
 2008 : @@@@
 2007 : @@@@
 2006 : @@@@
 2005 : @@@
 2004 : @@@
 2003 : @@@

Observation

Fontenay-sous-Bois arrive en 2003 dans le Label, deux années après les élections municipales de 2001, dans un contexte de croissance rapide des candidatures au Label. Elle obtient 3 arobas cette année là et se stabilisera à ce niveau pendant trois éditions. Elle passe dans la catégorie 4 arobas en 2006, également pour trois années successives et dans la catégorie 5 arobas depuis l'année dernière.

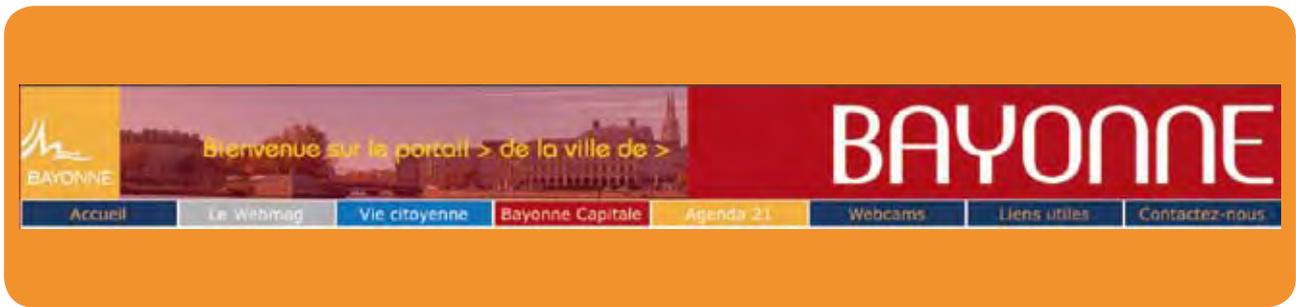
[www.fontenay-sous-bois.fr]

FOCUS INITIATIVE

Pour faciliter la diffusion des usages des TIC au sein des services communaux, élus et agents, la ville a créé un blog dont la vocation est de montrer la richesse de ces techniques afin de permettre à chacun de réfléchir à celles qui pourraient l'aider dans son activité : <http://usineawebfsb.wordpress.com>.

De nouveaux articles sont ajoutés régulièrement; qui décrivent les solutions disponibles et les expériences déjà réalisées par certains services. Les usages sont répartis en plusieurs catégories : Education, Démocratie, Développement durable, Solidarité, Service public, Ville et Patrimoine. La rubrique Service public a été ajoutée par les agents municipaux qui souhaitent améliorer avec ces techniques l'efficacité interne des services. La rubrique Ville et patrimoine intègre tout ce qui constitue l'histoire de la ville, sa description aujourd'hui (équipements, espaces verts, etc.) mais aussi ce qui fait sa vitalité festive, culturelle, commémorative et sportive.

fontenay-sous-bois



Maire : Jean Grenet
 Elu en charge des TIC : Sylvie Durruty
 CP : 64109
 Département : Pyrénées-Atlantiques (64)
 Région : Aquitaine
 Nombre d'habitants : 45 636
 Nombre d'habitants dans l'agglomération :
 109 481 (Bayonne-Anglet-Biarritz)
 Effectif salarié de la collectivité : 850

Personnel dédié à l'internet
 dans la collectivité :
 Webmaster : 1
 Webrédacteur : 1
 Animateur EPN : 5

Historique des résultats de participation

Une nomination @@@@ sur quatre ans

2011 : @@@@
 2008 : @@@@
 2006 : @@@
 2005 : @@@

Observation

Bayonne se présente de façon irrégulière au Label. Elle candidate pour la première fois en 2005, expérience qu'elle renouvelle l'année suivante. Elle avait alors été créditée de 3 arobases. Après une absence en 2007, elle revient en 2008 et gravit un échelon en obtenant 4 arobases. L'année dernière, édition 2010, Bayonne ne se présente pas, et, pour l'édition 2011, elle fait partie des villes qui viennent d'être dans le Groupe des 5 arobases.

[www.bayonne.fr]

FOCUS INITIATIVE

Le projet Espace Numérique de Travail pour les écoles « e-b@n », démarré en juin 2007, se décline sur deux axes : l'équipement des écoles élémentaires publiques en matériel informatique et la mise à disposition du service qui offre à la fois : un outil de travail numérique pour la communauté éducative, un espace famille pour les parents, un portail informatif dédié à l'action éducative dans la ville, une interface en basque, une ouverture à tous les temps de l'enfant. L'ENT a pour objectif de fournir à chaque acteur de la communauté éducative un point d'accès unifié à un ensemble sécurisé d'outils, de contenus et de services numériques, en rapport avec son activité. Après plus d'un an de développement, e-b@n offre des fonctions propres disponibles dans un portail web (www.e-ban.bayonne.fr) : un bureau numérique, un outil de communication (messagerie, blogs), des services pédagogiques et documentaires, des services d'échanges entre les établissements et les services municipaux, entre ceux-ci et les parents.

bayonne



Maire : Axel Poniatowski
 Elu en charge des TIC : Michel Passant
 CP : 95290
 Département : Val-d'Oise (95)
 Région : Ile-de-France
 Nombre d'habitants : 11 658
 Effectif salarié de la collectivité : 205

Personnel dédié à l'internet
 dans la collectivité :
 Webmaster : 1
 Animateur EPN : 2

www.ville-isle-adam.fr

Historique des résultats de participation

Trois nominations @@@@ sur onze ans

2011 : @@@@
 2010 : @@@@
 2008 : @@@@
 2007 : @@@@
 2006 : @@@@
 2005 : @@@
 2004 : @@@
 2003 : @@@
 2002 : @@@
 2001 : @@@
 2000 : @@

Observation

L'Isle-Adam est présente depuis les débuts de la labellisation, soit depuis 2000 et sans aucune interruption. Elle gravit tous les échelons, de 2 arobases en 2000, jusqu'aux 5 arobases, obtenues dès 2008. La ville se maintient donc à ce niveau d'excellence.

FOCUS INITIATIVE

Le site municipal est conçu pour que les usagers puissent percevoir, comprendre, naviguer et interagir de manière efficace - prenant un soin particulier à l'accessibilité en visant tous les types de déficience (visuelles, auditives, motrices, cognitives, ou liées à la parole).

Ce travail a été effectué en collaboration avec plusieurs associations et notamment avec l'aide d'une association régionale de malvoyants. Après de longs échanges, et grâce à la collaboration de ces interlocuteurs, la collectivité a réussi à mieux comprendre le handicap, le fonctionnement des logiciels de lecture et les problèmes rencontrés.

Plusieurs axes d'amélioration ont été identifiés : l'information doit être perceptible (contenu perçu par tout public), elle doit être utilisable (éléments d'interface utilisables par tout utilisateur), elle doit être compréhensible (contenu et mécanismes de navigation). Pour rendre un site Internet vraiment accessible, il faut donc vérifier les images, les cadres, les couleurs, les éléments multimédia, les tableaux, les liens, le code exécutable, les formulaires, etc.

l'isle-adam



Maire : Jean-Louis Fousseret
 CP: 25000
 Département : Doubs (25)
 Région : Franche-Comté
 Nombre d'habitants : 122 308
 Nombre d'habitants dans l'agglomération : 170 000
 Effectif salarié de la collectivité : 2 300

Personnel dédié à l'internet dans la collectivité :
 Webmaster : 1
 Webrédacteur : 4
 Animateur EPN : 3

Historique des résultats de participation

Trois nominations @@@@ sur sept ans

- 2011 : @@@@
- 2010 : @@@@
- 2008 : @@@@
- 2007 : @@@@
- 2006 : @@@
- 2002 : @
- 2001 : @@

Observation

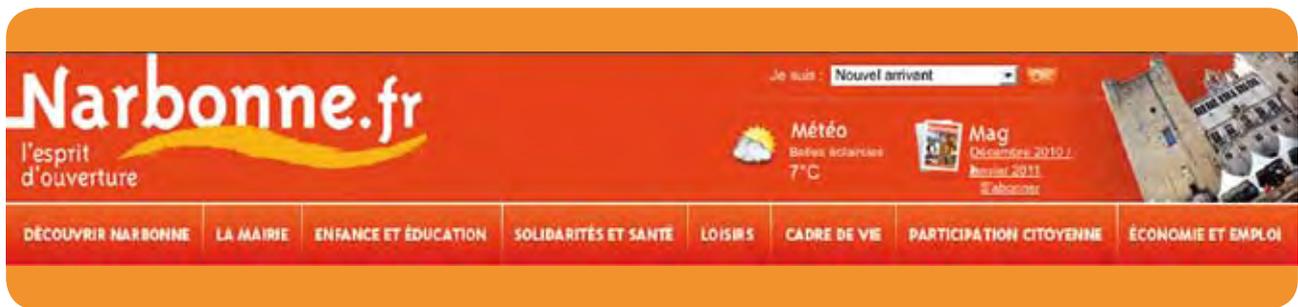
Besançon arrive assez précocement dans le Label, soit en 2001, mais n'obtient alors qu'un résultat assez modeste. 2 arobases en 2001, puis 1 arobase l'année suivante. La ville s'abstient de participer les trois années suivantes (de 2003 à 2005), mais, avec son retour en 2006, elle est classée 3 arobases. En 2007, elle est à 4 arobases, puis, dès 2008 et sans interruption depuis, elle s'est intégrée dans le groupe des villes 5 arobases.

www.besancon.fr

FOCUS INITIATIVE

Après " VéloCité ", le vélo en libre service qui en 30 mois a séduit plus de 2 000 utilisateurs, la ville et l'agglomération du Grand Besançon, avec l'ADEME et la société Auto'trement, ont mis en place un nouvel outil de déplacement : AutoCité. Ce dispositif propose 10 véhicules (8 citadines et 2 utilitaires) en libre service disponibles 7j/7 et 24h/24, basés sur 8 stations. Créé sous la forme d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif associant les collectivités et les acteurs de la mobilité (Kéolis et SNCF), c'est un complément aux autres modes de déplacement, simple à réserver et à utiliser, économique et écologique.

Une voiture partagée remplace 7 à 8 voitures particulières... Idéal pour se libérer de contraintes et de coûts importants, le service fonctionne uniquement par abonnement (10 € par mois) où tout est inclus (assurances, carburant, entretien, lavage, assistance et parking à la station). La réservation se fait par Internet sur www.autocite.besancon.fr ou par téléphone, la facturation mensuelle est fonction de la consommation (temps d'utilisation et distance parcourue).



Maire : Jacques Bascou
 Elu en charge des TIC : Nicolas Sainte-Cluque
 CP : 11100
 Département : Aude (11)
 Région : Languedoc-Roussillon
 Nombre d'habitants : 52 542
 Nombre d'habitants
 dans l'agglomération : 78 000
 Effectif salarié de la collectivité : 800

Personnel dédié à l'internet
 dans la collectivité :
 Webmaster : 2
 Webrédacteur : 30
 Animateur EPN : 3
 Animateur informatique pédagogique : 2

Historique des résultats de participation

Une nomination @@@@ sur six ans

2011 : @@@@
 2008 : @@@@
 2007 : @@@@
 2006 : @@@@
 2005 : @@
 2003 : @@

Observation

Narbonne est la seule ville de la Région Languedoc-Roussillon à avoir jamais atteint ce niveau. Elle est par ailleurs l'une des rares villes de cette Région à se présenter. Une seule autre ville du Languedoc-Roussillon accède d'ailleurs au niveau 4 arobases. Narbonne fait partie des villes qui arrivent dans le Label en 2003 mais qui ne se sont pas présentées depuis systématiquement chaque année. Elle vient d'entrer dans le groupe des 5 arobases, après avoir été classée 4 arobases pendant trois années consécutives, de 2006 à 2008.

[www.narbonne.fr]

FOCUS INITIATIVE

Dans le cadre de sa politique en faveur des associations, la ville a souhaité mettre à leur disposition un outil de communication plus interactif et performant que les classiques annuaires qui existent dans nombre de collectivités. C'est le 18 septembre 2010, lors du Forum des associations, qu'est mis en ligne un site internet dédié aux associations locales (<http://associations.narbonne.fr>). Il s'agit de permettre aux associations de créer leur propre fiche de présentation et de mieux communiquer avec la ville et la population. En parallèle, une newsletter permet une diffusion plus dynamique de l'information associative. Un guide en ligne des droits et démarches spécifiques aux associations est également disponible, et les associations sont géolocalisées sur Google Maps.

Le site est enrichi d'une boîte à outils comprenant un service de petites annonces pour les associations (bénévolat, stage, emploi), une liste de sites utiles et une liste très complète de logiciels libres dans les domaines de la bureautique, de la gestion d'association, du graphisme.

narbonne



Maire : Stéphane Hablot
 Elu en charge des TIC : Valérie Cablé
 Code postal : 54500
 Région : Lorraine
 Département : Meurthe-et-Moselle (54)
 Nombre d'habitants : 31 196
 Nombre d'habitants dans l'agglomération : 270 000
 Effectif salarié de la collectivité : 500

Personnel dédié à l'internet dans la collectivité :
 Webmaster : 1
 Webrédacteur : 1
 Animateur EPN : 2

www.vandoeuvre.fr

Historique des résultats de participation

Six nominations @@@@ sur neuf ans

2011 : @@@@	2004 : @@@@
2008 : @@@@	2003 : @@@@
2007 : @@@@	2002 : @@@@
2006 : @@@@	2000 : @@@
2005 : @@@@	

Observation

Vandœuvre-lès-Nancy est une ville très importante dans l'histoire de la Labellisation. Elle fait partie du groupe particulièrement restreint des villes à obtenir très tôt les 5 arobases. Alors que Parthenay avait été la première et la seule dans cette catégorie à partir de 2001 pendant deux années, Vandœuvre-lès-Nancy accède au même rang en 2003 et s'y maintient jusqu'en 2007. En 2008, elle redescend dans la catégorie 4 arobases suite à une alternance municipale, s'abstient de candidater en 2010 et revient dès 2011 à la catégorie 5 arobases. A côté de Parthenay, elle administre donc la preuve que, au-delà des changements d'équipes municipales, les politiques d'excellence en matière de TIC ont une forte dynamique interne et ne s'effondrent pas avec le retrait de leurs initiateurs.

FOCUS INITIATIVE

Chaque jour, les élus prennent des décisions concernant l'avenir de la commune, qui ont des incidences directes sur votre cadre de vie... La nouvelle équipe municipale a choisi d'associer les habitants à la préparation de tous les projets en créant dix conseils de quartier. La mission de Démocratie Participative de la ville se dote d'un blog afin d'échanger avec la population sur différents sujets dans la continuité de ces conseils de quartiers. L'occasion pour la ville et ses habitants de poursuivre la discussion sur les thématiques abordées dans les différents secteurs du territoire. Les principales questions ayant un caractère d'intérêt collectif ou récurrentes apparaissent anonymement avec la réponse apportée par le service ou l' élu concerné.

Le blog participatif (www.demopartest.vandoeuvre.net) est ouvert depuis septembre 2010 avec comme premier sujet l'amélioration de la circulation dans la ville et la qualité de vie des riverains. L'urbanisation galopante du plateau de Brabois, par exemple, rend en effet difficile la circulation.



Maire : Michel Sainte-Marie
 Elu en charge des TIC : Daniel Margnes
 CP : 33700
 Département : Gironde (33)
 Région : Aquitaine
 Nombre d'habitants : 63 300
 Effectif salarié de la collectivité : 1 300

Personnel dédié à l'internet
 dans la collectivité :
 Webmaster : 1
 Animateur EPN : 3

www.merignac.fr

Historique des résultats de participation

Trois nominations @@@@ sur sept ans

2011 : @@@@
 2010 : @@@@
 2008 : @@@@
 2007 : @@@@
 2006 : @@@@
 2005 : @@@
 2004 : @@@

Observation

Mérignac est, avec Agen, l'une des villes qui obtiennent les meilleurs palmarès parmi les candidatures en provenance de la Région Aquitaine. Elle entre dans la communauté des Villes Internet à partir de 2004, soit à mi-histoire du Label, et est régulièrement présente depuis cette date. Elle a une progression très rapide : 3 arobases dès son arrivée en 2004, confirmées en 2005. Elle accède aux 4 arobases en 2006 et s'y maintient l'année suivante pour parvenir aux 5 arobases à partir de 2008. Avec l'édition 2011, elle confirme son rang pour la troisième année consécutive.

FOCUS INITIATIVE

En 2010 est créée sur le site municipal merignac.com une Foire aux Questions originale. Cette dernière permet aux visiteurs via un formulaire en ligne de poser leurs propres questions en vue d'une réponse qui sera publiée en ligne. Sur la page d'accueil du site sont listées les dix dernières questions posées et les réponses correspondantes.

La Foire aux Questions permet un enrichissement constant du site internet, mais c'est aussi un outil de travail pour les services municipaux qui peuvent la compléter et mieux cibler les sujets importants pour les usagers. Quelques exemples qui démontrent la diversité des interrogations : « Comment puis-je faire une déclaration pour ma maison fissurée par la sécheresse de cet été ? », « Existe-t-il un espace de stationnement pour camping-car dans la commune ? », « Concernant le bruit, quelles sont les plages horaires pour le travail d'un artisan ? », ou encore « A qui doit-on s'adresser pour savoir si un terrain est constructible ? ».



Maire de la commune : Annie Guillemot
 Elu en charge des TIC : Jean-Michel Longueval
 CP : 69500
 Département : Rhône (69)
 Région : Rhône-Alpes
 Nombre d'habitants : 39 488
 Nombre d'habitants dans l'agglomération : 1 300 000
 Effectif salarié de la collectivité : 1 000

Personnel dédié à l'internet dans la collectivité :
 Webmaster : 2
 Webrédacteur : 3

Historique des résultats de participation

Une nomination @@@@ sur trois ans

2011 : @@@@
 2010 : @@@@
 2008 : @@@

Observation

Bron fait partie des villes qui sont arrivées récemment dans le Label, depuis 2008. Elle en est donc à sa troisième candidature et, en termes de résultats, sa progression est remarquable : 3 arobases en 2008, 4 arobases l'année suivante et, pour cette édition, les 5 arobases.

www.ville-bron.fr

FOCUS INITIATIVE

En 2010, un des objectifs principaux de la ville est de faire en sorte que l'information soit partagée de façon équitable par tous les habitants, à travers notamment la mise en place d'une « vocalisation » du magazine municipal.

Depuis le numéro de juin 2010, les internautes peuvent découvrir Bron Magazine et son supplément Été dans une version interactive et vocalisée. Une avancée qui permet ainsi une meilleure accessibilité pour les personnes malvoyantes et non-voyantes, mais aussi pour les personnes âgées et tous les publics en difficulté avec l'écrit et la lecture. Pour utiliser ce nouveau service, il suffit de sélectionner en ligne l'article qui vous intéresse, cliquer et l'écouter.

D'autres fonctionnalités peuvent aussi être utilisées : zoom progressif, agrandissement en plein écran, diaporama des pages... A noter que de nouvelles évolutions comme l'intégration de vidéos dans le corps de la page et l'élargissement à d'autres publications tel Bron Seniors et le guide de la ville devraient être mises en place début 2011.

bron



Maire de la commune : Serge Lamaison
 Elu en charge des TIC : Myriam Laurent
 CP : 33160
 Département : Gironde (33)
 Région : Aquitaine
 Nombre d'habitants : 28 000
 Effectif salarié de la collectivité : 650

Personnel dédié à l'internet
 dans la collectivité :

Webmaster : 1
 Webrédacteur : 1
 Animateur EPN : 2

Historique des résultats de participation

Une nomination @@@@ sur six ans

2011 : @@@@
 2010 : @@@@
 2008 : @@@@
 2007 : @@@
 2006 : @@@
 2005 : @@

Observation

Saint-Médard-en-Jalles fait partie de la deuxième génération des villes internet labellisées au plus haut niveau. Avec Bayonne, Grenoble et Nice, elle arrive en 2005, juste après un groupe précédent, installé depuis 2004 (Argentan, Jouy-en-Josas, Villiers-le-Bel, Mérignac ou Narbonne). A l'instar de la plupart de ces autres villes, Saint-Médard commence à un niveau relativement modeste, 2 arobases, mais gravit rapidement les échelons. Elle parvient au rang 5 arobases pour cette édition 2011.

www.saint-medard-en-jalles.fr

FOCUS INITIATIVE

La ville participe depuis septembre 2009 à l'expérimentation du déploiement d'un moteur de recherche dit « intelligent », ISAC 6+, un face à face virtuel entre habitants et services municipaux pour une meilleure information, destiné à terme à équiper le site internet municipal. Plus pertinent et plus précis qu'un moteur de recherche classique, il est également très réactif dans ses mises à jour grâce à un retour de satisfaction transmis par les utilisateurs via un système de feed-back instantané.

Pour cette expérimentation officiellement lancée à Bruxelles en 2008, la commune a été retenue avec cinq autres sites pilotes : l'université de Gérone - à l'initiative du projet - et la ville de Terrassa (Espagne), le comté de Yorkshire et l'université de Sheffield (Royaume-Uni), les villes de Bremenhaven (Allemagne), Prato, (Italie) et l'organisation non gouvernementale irlandaise European Institute of Women's Health. A noter qu'une équipe dédiée a été constituée à la mairie pour suivre expérimentations en cours et future intégration au site internet.

saint-médard-en-jalles



Maire: Jacques Bellier
 CP : 78350
 Département : Yvelines (78)
 Région : Ile-de-France
 Nombre d'habitants : 8 042

Personnel dédié à l'internet
 dans la collectivité :
 Webmaster : 1
 Animateur EPN : 1.5

www.jouy-en-josas.fr

Historique des résultats de participation

Une nomination @@@@ sur sept ans

2011 : @@@@
 2010 : @@@@
 2008 : @@@@
 2007 : @@@
 2006 : @@@
 2005 : @
 2004 : @

Observation

Le Palmarès de Jouy-en Josas dans la cadre de la labellisation est très proche de celui affiché par Saint-Médard en Jalles à ceci près qu'elle arrive un an plus tôt (en 2004) et qu'elle débute avec un classement à 1 arobase. De la même façon que Saint-Médard, elle arrive cette année dans la catégorie des villes couronnées des 5 arobases. A noter que Jouy-en-Josas, avec 8 042 habitants, est la plus petite ville à atteindre ce rang lors de cette édition 2011.

FOCUS INITIATIVE

Intense activité dans l'espace public numérique Cyber-base de la ville, avec trois actions qui remportent un vif succès :

- Le public senior, réparti en trois niveaux (débutants, intermédiaires et perfectionnés), bénéficie de créneaux horaires spécifiques de 2 heures hebdomadaires pour des groupes de 6 à 10 membres, avec encadrement dédié d'un animateur.
- Des ateliers mensuels d'éveil à l'art sur internet sont proposés aux enfants (6/12 ans) par groupes de 6 à 10, avec deux animatrices passionnées d'art et créatrices de jeux virtuels. L'idée permet de montrer aux enfants qu'un ordinateur peut également être source de créativité - œuvres créées par les enfants mises en ligne sur www.sartmusee.com.
- Installation de permanences Emploi et Entrepreneurs sous impulsion associative. Les demandeurs d'emploi peuvent y réaliser leur CV avec l'aide d'un animateur et en même temps bénéficier d'initiations informatiques. Des ateliers plus complets de recherche d'emploi sont régulièrement animés conjointement par l'association SNC et un animateur de la Cyber-base.

jouy-en-josas



Maire : Christian Estrosi
 CP : 06000
 Département : Alpes-Maritimes (06)
 Région : Provence-Alpes-Côte-d'Azur
 Nombre d'habitants : 350 000
 Effectif salarié de la collectivité : 7 200

Personnel dédié à l'internet
 dans la collectivité :
 Webmaster : 2
 Webrédacteur : 2
 Animateur EPN : 4

www.nice.fr

Historique des résultats de participation

Deux nominations @@@@ sur six ans

2011 : @@@@
 2010 : @@@@
 2008 : @@@@
 2007 : @@@
 2006 : @@@
 2005 : @@@

Observation

Nice est la plus grande des villes à se voir attribuer 5 arobas. Elle renouvelle donc sa performance de l'édition 2010. Tout comme Bayonne, Grenoble ou Saint-Médard en Jalles, elle arrive en 2005 dans le Label, elle s'inscrit donc dans une vague générationnelle qui voisine avec celle de 2004, où venaient de se présenter Argentan, Jouy-en-Josas, Villiers le Bel, Mérignac. C'est ce groupe que l'on considère comme constituant la « deuxième génération » des villes 5 arobas. Après les « villes pionnières » (Parthenay, Metz, Vandoeuvre-Les Nancy, Epinal, Besançon, L'Isle Adam), elles incarnent un renouvellement significatif de nos villes référentes.

FOCUS INITIATIVE

Mise en place de la technologie du sans contact dite NFC (Near Field Communication - Communication de courte portée) pour acheter des titres de transport, accéder à l'information voyageur en temps réel (horaires des prochains passages, perturbations, etc.) ainsi qu'à l'information municipale (plan de quartier, événements, etc.), aux arrêts de bus et stations de tramway. En complément, accès à des informations culturelles dans le Musée d'Art Moderne et d'Art Contemporain, ainsi que dans le Vieux-Nice. Certains commerces sont équipés de terminaux qui acceptent déjà des paiements immédiats en utilisant cette technologie.

Un protocole d'accord a été signé entre Orange et la ville de Nice pour développer sur le territoire communautaire des technologies qui permettent de superviser des paramètres environnementaux de la ville et de piloter à distance un certain nombre d'équipements. Ainsi des candélabres communicants transmettent des données environnementales sur le bruit, l'air, le climat... qui sont ensuite recueillies puis mises à disposition de la population sur le site internet de la ville.



Maire : Laurent Rivoire
 Elu en charge des TIC : Jean-Paul Lefebvre
 CP : 93130
 Département : Seine-Saint-Denis (93)
 Région : Ile-De-France
 Nombre d'habitants : 38 000
 Effectif salarié de la collectivité : 1 000

Personnel dédié à l'internet dans la collectivité :
 Webmaster : 1
 Animateur EPN : 6

www.noisylesec.fr

Historique des résultats de participation

Deux nominations @@@@ sur neuf ans

- 2011 : @@@@
- 2010 : @@@@
- 2008 : @@@@
- 2007 : @@@@
- 2006 : @@@@
- 2005 : @@@@
- 2004 : @@@
- 2003 : @@
- 2002 : @

Observation

Noisy-le Sec est présente depuis assez longtemps au Label, sa première participation remontant à 2002, soit un an après l'année des élections municipales de 2001. Depuis cette date, elle participe à toutes les éditions du Label et est passé par toutes les degrés de labellisation, du rang 1 arobase jusqu'à celui des 5 arobases, obtenu dès l'édition précédente de 2010 et confirmée cette année 2011.

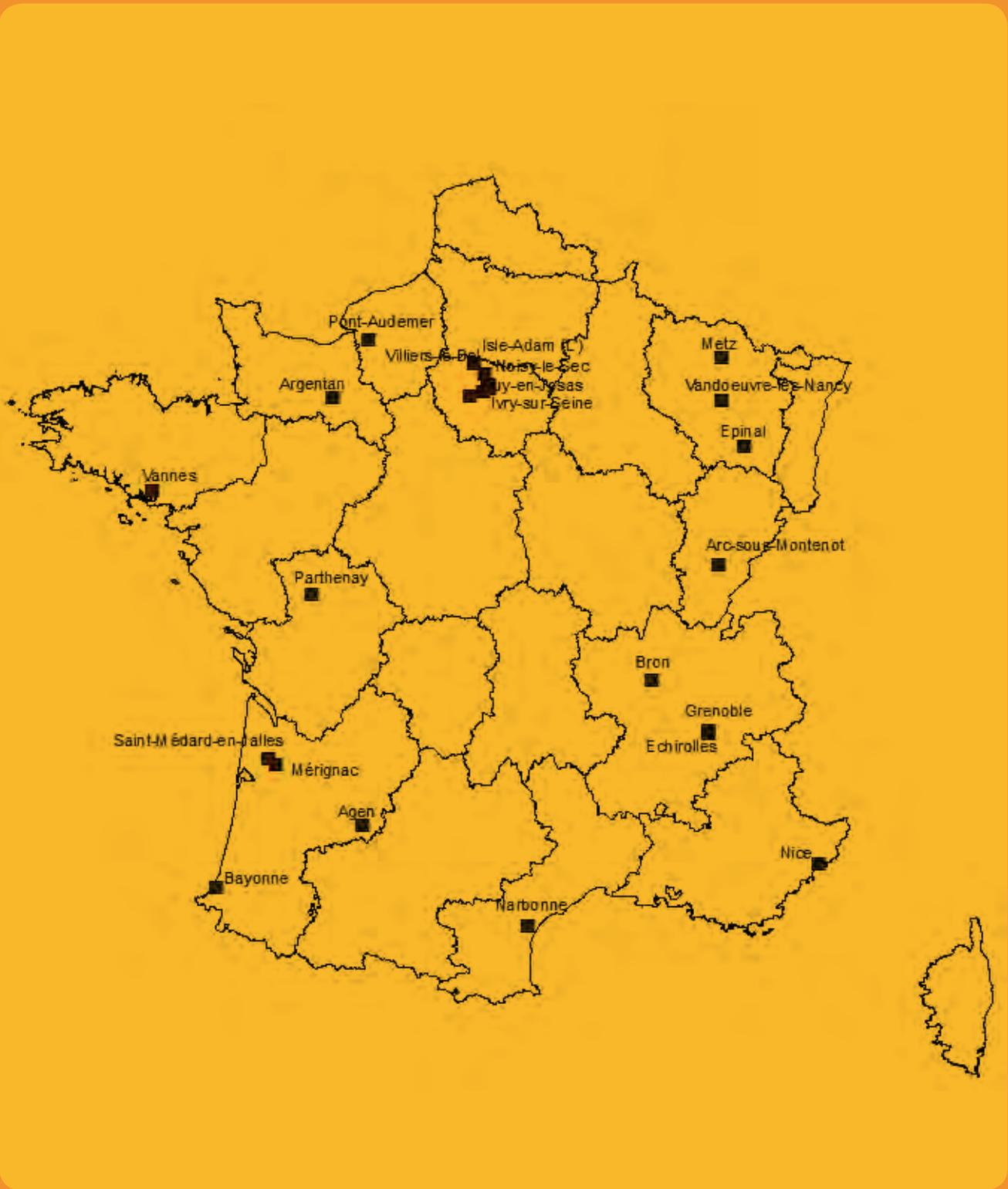
FOCUS INITIATIVE

Ayant noté que les attentes et besoins des administrés vis-à-vis des services publics ont évolué et que les critères de rapidité, de disponibilité et de simplicité s'imposent désormais, la ville met en œuvre un portail Internet permettant aux usages d'effectuer un grand nombre de démarches en ligne : <https://guichetunique.noisylesec.fr>. Ce guichet unique a pour objectif d'améliorer l'accès aux services communaux. La ville considère en effet que la problématique de l'e-Administration constitue une réponse adaptée à la demande sociale de ses habitants.

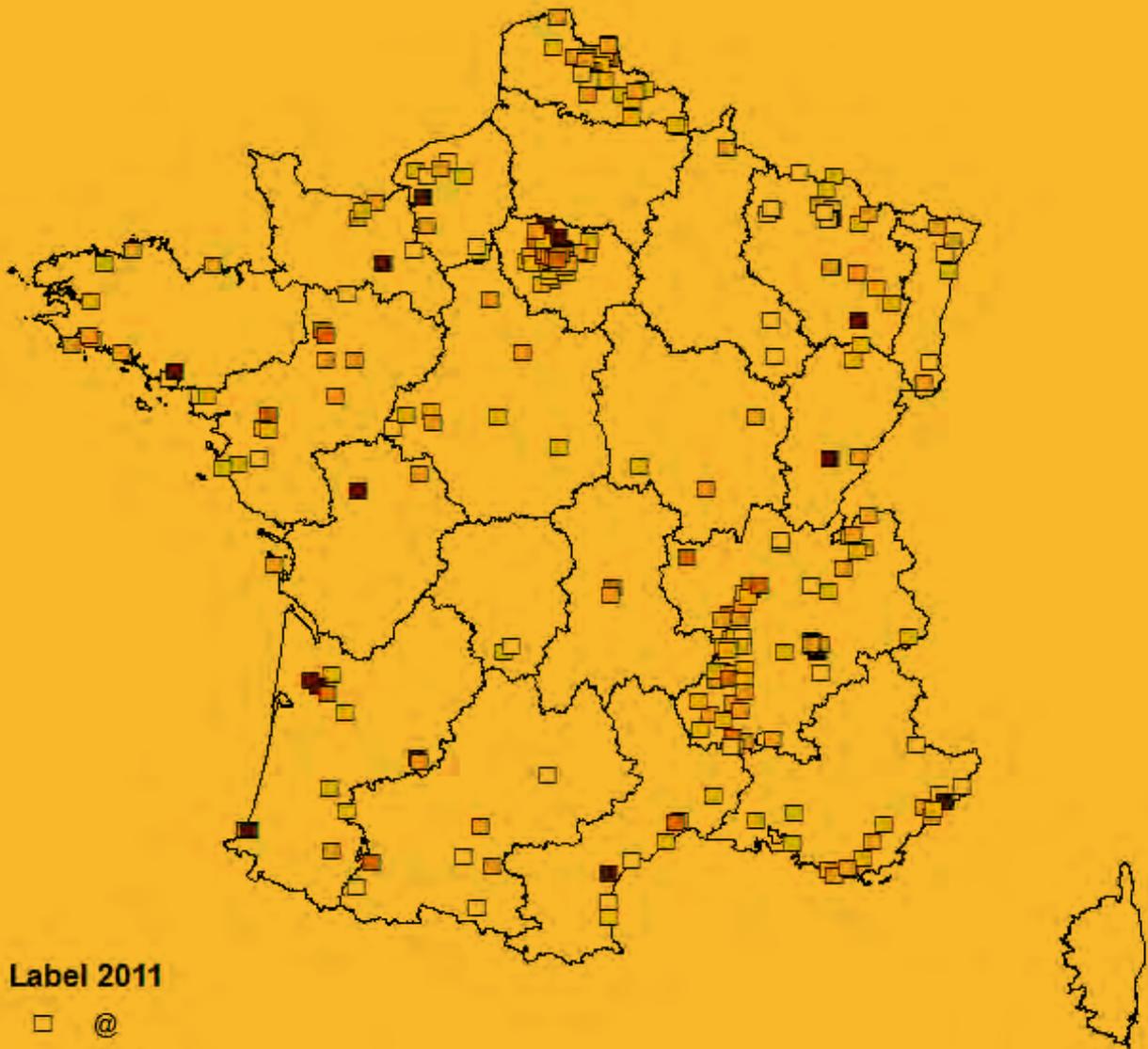
En parallèle et dans le même esprit, soucieuse de lutter contre l'exclusion numérique, la ville met à disposition gratuitement en mairie deux ordinateurs pour les familles qui n'en possèdent pas.

Ce projet labellisé " Développement durable " (économie de papier, quotidien facilité, etc.), s'inscrit dans le cadre du réseau d'échange d'expériences IDEAL qui, au plan national, permet à des milliers de collectivités de mutualiser leurs connaissances et d'améliorer leurs actions.

Les villes 5 arobases 2011 en France



Toutes les villes labellisées 2011 en France



Label 2011

- @
- @@
- @@@
- @@@@
- @@@@@

FOCUS



Écoles internet

Tribune publiée dans LEMONDE.FR le 17 mai 2010

par Anna Angeli et Florence Durand-Tornare

Ne laissons pas les inégalités numériques s'installer dans nos écoles !



Le récent rapport du député Jean-Michel Fourgous – “ Réussir l'école numérique ” – parle de retard français et met en cause le sous-équipement du système éducatif français. Quand la France compte huit ordinateurs pour cent élèves au primaire, le Royaume-Uni, comme la Finlande, en recense dix-sept.

Avec un sous-équipement en postes de travail et en connexions haut débit, le système éducatif français est plus inégalitaire que jamais. L'appropriation des outils et des usages d'Internet, par nos élèves et encore plus par ceux du 1er degré, est donc très lente et très inégale selon les territoires. Malgré cela, il serait trompeur de croire que ce n'est qu'un problème d'équipement.

Les raisons de ce retard sont partagées par l'ensemble de la communauté éducative : inégalités de moyens et d'expertise des élus, multiplicité des producteurs de contenus sans charte éditoriale précise, faiblesse de la volonté politique nationale, absence de feuille de route globale, défaut de formation des enseignants à la pédagogie numérique.

Et pourtant les usages dans les écoles sont en augmentation constante, mais lente, désordonnée et disparate. Le fossé numérique se creuse entre les villes qui équiper leurs écoles et celles qui ne le font pas. Il génère des inégalités inacceptables au sein de notre système éducatif républicain.

Quelle Ecole Internet ?

Le gouvernement a montré son inquiétude face à cette situation en commandant un rapport au député J.M. Fourgous, remis au premier ministre en février et dont l'ensemble de la communauté éducative attend les arbitrages ministériels. Des propositions concrètes émergent avec, comme fil rouge, la volonté d'un grand plan national d'investissement concernant l'équipement et l'accès pour tous.

Dans ce rapport, les analyses montrent que les outils numériques en réseau dynamisent les apprentissages, augmentent les capacités de lecture et la compréhension des mathématiques, et activent l'acquisition des langues étrangères tout en réduisant l'échec scolaire grâce à une meilleure motivation des élèves.

Les pratiques des enseignants sont également facilitées par les technologies de l'information et de la communication (TIC). Les professeurs ne travaillent plus de manière isolée, mais mutualisent leurs ressources et collaborent pour la préparation de leur cours. Ils sont plus enclins à favoriser l'apprentissage individualisé, actif et collaboratif. Plus généralement, les enseignants reconnaissent que c'est un outil organisationnel (en logistique et en communication) qui leur fait gagner temps et efficacité.

Bien qu'il puisse y avoir encore des doutes sur l'impact véritable des TIC sur les performances pédagogiques, il est primordial que notre service public d'éducation ne laisse plus une génération entière s'approprier seule ces outils.

Une génération d'élèves à accompagner

L'enjeu est bien au-delà du combat contre l'échec scolaire. Il s'agit de permettre l'émancipation des individus dans une société en transformation dont les codes changent si vite. Cela passe par l'égalité d'accès aux opportunités d'apprentissage, d'acquisition de connaissances et de compétences.

Si nous disposons d'informations sur les pratiques collectives, en revanche, nous ignorons encore beaucoup les pratiques individuelles des jeunes. Les parents, les sociologues et les enseignants s'interrogent sur ces pratiques, sur ce qu'ils font, ce qu'ils apprennent... Comment cela modifie-t-il leur approche cognitive de la vie, leur langage, leur représentation du monde ? On sait qu'ils accumulent de nombreux savoirs "non scolaires", qu'ils créent des réseaux pour échanger, se soutenir, faire les devoirs, et qu'ils inventent des groupes d'affinités sur les thèmes qui les rassemblent. De fait, ce que les jeunes apprennent à l'école leur semble de plus en plus déconnecté à la fois de ce qu'ils vivent et de ce qui les attend dans leur vie d'adulte. La notion du "prof qui sait", face à un élève "page blanche" est désormais révolue ! Les élèves trouveront ou ont déjà trouvé plus intéressant ce qu'ils découvrent sur leur ordinateur que ce qu'ils étudient en cours.

Il s'agit de s'assurer que les enseignants ne jugent pas cet outil comme concurrent, mais que l'on éduque, transmet et forme nos enfants de manière égalitaire pour forger leur esprit critique et leur autonomie de pensée, de s'informer et de choisir. Bref, quelque chose du registre de la citoyenneté active et du vivre ensemble.

Le ministère de l'éducation nationale agit en ce sens depuis de nombreuses années, souvent de manière volontaire, mettant à la disposition de ses enseignants de nombreux outils d'accompagnement tels que les sites Educnet, Primitice, Agence des usages... Mais faute de coordination de l'ensemble des acteurs, l'Etat ne peut que constater lui aussi les inégalités évidentes. Le manque de coordination entre les besoins des enseignants, les prérogatives du ministère et le niveau d'évaluation et de compréhension de ces besoins par les villes est flagrant. Un observatoire des besoins de la communauté éducative est nécessaire.

Les "devoirs" des villes

Les villes ont dans leur compétence d'équiper les écoles en moyens modernes d'organisation, d'information, de pédagogie et de communication. En ce qui concerne l'équipement des établissements, le rapport de M. Fourgous préconise un effort d'environ 1 milliard sur plusieurs années. Il demande la connexion des écoles en haut débit, la généralisation des tableaux numériques interactifs (TNI), la poursuite du plan Ecoles numériques rurales (ENR)... Mais son rapport n'est pas le lieu de recommandations chiffrées très détaillées.

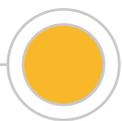
Dans un contexte de budgets contraints, le besoin d'un Etat garant de l'équité des moyens et coordonnant les différents niveaux de collectivités est plus que criant. L'inquiétude des collectivités ne cesse de s'accroître face aux nombreuses réformes en cours ou annoncées. La suppression de la taxe professionnelle a plongé les collectivités dans l'instabilité financière sans de réelles garanties de compensations pérennes et solides. Les relations conflictuelles et l'accumulation des dettes de l'Etat envers les collectivités territoriales ne laissent présager rien de bon. La non-compensation des transferts de charges dans de nombreux

domaines pèse sur les capacités financières des collectivités, alors qu'il faut de plus en plus soutenir les populations frappées durement par la crise au détriment du développement de projets innovants et ambitieux.

Une communauté éducative engagée

Il est nécessaire de rassembler les partenaires de la communauté éducative autour des mêmes objectifs, avec pour chacun un rôle bien défini, dans un souci d'échange, d'accompagnement et de mutualisation des énergies et des expériences. Ces nouveaux usages, en touchant l'ensemble des familles et des acteurs, réinventent de nouveaux liens. Les élèves peuvent apprendre à leurs parents, les parents peuvent acquérir eux-mêmes des connaissances. Un espace commun de concertation et d'échange pour renforcer cette appropriation des TIC en milieu scolaire est à inventer.

C'est au sein du service public et à l'aide d'un plan national que la garantie d'accès et le développement d'une culture du numérique seront assurés pour la communauté éducative réunie autour des élèves. De cette appropriation généralisée dépend la garantie des valeurs qui fondent nos écoles publiques, les valeurs d'égalité, de solidarité et de gratuité. C'est une école en phase avec la société qui doit être préservée. Il est urgent pour tous les acteurs de l'éducation de se saisir de cet enjeu fondamental, afin que nos enfants rattrapent ce retard pénalisant par rapport à leurs voisins européens. Cela permettra d'éviter qu'une génération entière se retrouve seule soumise aux influences idéologiques et commerciales qui polluent la "société numérique".

FOCUS

Démocratie à l'ère d'internet

Un élu pour 112 habitants... la France est le pays au monde où les habitants sont le mieux représentés ; et **3 millions d'internautes créatifs...** les Français sont les plus actifs dans l'utilisation d'internet pour le débat citoyen et politique !

La démocratie locale à la française, attachée aux principes de décentralisation et d'autonomie locale, souffre cependant d'une crise de légitimité du point de vue du citoyen français, et d'une crise de confiance du point de vue de l'Etat. Dans le même temps, les réseaux numériques se déploient et renforcent les réseaux humains pré-existants en facilitant la participation des citoyens à la vie publique. Comment s'appuyer sur cette appropriation de la société de l'information par les Français pour mieux animer la démocratie locale ?

La commune ou l'agglomération sont des territoires légitimes de l'appropriation de l'internet citoyen *. Les maires et les conseillers municipaux qui sont les responsables de la gestion locale et du vivre ensemble dans les communes françaises forment le noyau dur de la citoyenneté active.

Ils considèrent majoritairement comme un aspect positif de la décentralisation le principe de proximité selon lequel ce sont les collectivités territoriales plutôt que l'Etat qui prennent les décisions pour les compétences qui peuvent être mises en oeuvre à leur échelon. Ils ont conscience que ce principe rend plus cruciale la compréhension de la demande sociale des habitants de leurs communes. Ils ont appuyé la création d'instances locales ** de " concertation " avec des champs de compétences et des pouvoirs de décision ou de consultation variés, voire de co-décision.

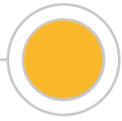
Profiter des technologies de l'information et donner un nouvel élan à ces instances et structurer la connaissance et la prise en compte de la parole des citoyens organisés est aujourd'hui à la portée de tous les élus et agents en charge de la démocratie locale. Ces derniers ne peuvent plus aujourd'hui éviter d'utiliser ces outils de citoyenneté qui sont utilisés quotidiennement par les citoyens eux-mêmes.

Le site de Villes Internet est un vivier de bonnes pratiques qui démontrent que les outils numériques en réseau portent un potentiel considérable de réorganisation et de " ré-enchantement " de la démocratie locale.

* Rapport Puech sur la légitimité démocratique des élus locaux dans le contexte de la Décentralisation : <http://www.senat.fr/rap/r06-256/r06-2560.html>

** Loi sur la démocratie de proximité

FOCUS



Internet et quartiers populaires

Dans une société où la maîtrise des outils numériques est devenue incontournable, la nécessité de lutter contre la fracture numérique identifiée dans les quartiers populaires est prioritaire. L'accès à internet et ses corollaires (accès à la connaissance, accès aux services publics en ligne, etc.), doit être reconnu comme un droit aussi universel que celui de l'accès au téléphone ou à l'électricité, car il est essentiel pour pouvoir exercer pleinement sa participation citoyenne dans la perspective d'un Mieux vivre ensemble.

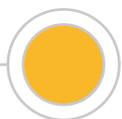
La notion de fracture numérique désigne les inégalités entre territoires et individus dans l'accès et l'utilisation des nouvelles technologies. Élément de l'ensemble des inégalités de développement qui caractérisent les territoires et groupes sociaux, elle peut s'expliquer par trois types de disparité : dans les possibilités **d'accès aux réseaux**, dans la capacité à **s'équiper à domicile**, dans les **usages** des outils multimédias et d'Internet. Bien qu'elle ait sensiblement et rapidement diminué ces dernières années, celle-ci reste encore aujourd'hui une réalité en France dans les quartiers populaires et ne fait qu'aggraver les clivages existants.

Plusieurs études et travaux récents ont permis la rédaction, dans le cadre d'un partenariat entre Villes Internet et le Comité Interministériel des Villes (CIV), d'une publication prochainement disponible sur ce sujet, présentant un état des lieux, dix propositions et vingt exemples d'initiatives de villes. Diverses sources ont permis cette réalisation : le groupe de travail " Réduire la fracture numérique dans les quartiers populaires ", le groupe de travail de l'Association des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel (Avicca), " Internet et Habitat social ", les actes du colloque " Internet pour Tous, Internet Solidaire " organisé à Fontenay-sous-Bois le 3 février 2010, l'étude 2009 Ernst & Young de la Caisse des Dépôts " Evaluation de la fracture numérique dans les territoires sensibles traités par l'Anru " ... , ainsi qu'une analyse des initiatives des villes et des programmes actuels (Banlieue 2.0, Ordi 2.0, Tic Active).

Cette publication a une vocation pratique et appuie ses propositions sur des exemples d'initiatives réussies et pérennes, qui ont été identifiées au travers d'enquêtes sur le terrain réalisées par l'association des Villes Internet. Dans un environnement qui peut paraître compliqué, son objectif est de présenter des pistes intéressantes de valorisation des usages de l'Internet dans les quartiers populaires, de donner envie aux décideurs de monter des projets locaux et de leur fournir des clés pour leur mise en œuvre. Son périmètre d'étude correspond aux territoires prioritaires de la politique de la ville bénéficiaires d'un Contrat urbain de cohésion sociale (Cucs).

Prochain rendez-vous début février 2011 à Fontenay-sous-Bois.

FOCUS



Services mobiles d'intérêt général

Proxima
mobile

Le 18 février 2010 est lancé **Proximamobile.fr**, premier portail de services gratuits et accessibles depuis les téléphones mobiles connectés à internet, par Nathalie Kosciusko-Morizet, alors secrétaire d'État chargée de la Prospective et du Développement de l'Économie numérique. Cette initiative unique en Europe est coordonnée par la Délégation aux Usages de l'Internet (DUI). Elle est fondée sur la mise en oeuvre d'une action d'intérêt général au bénéfice de tous les citoyens, et en particulier des populations fragilisées. Certaines des applications créées sur le portail Proxima Mobile connaissent des succès nationaux voire internationaux, telle l'application du Musée du Louvre, rapidement téléchargée par plus de 2 millions de mobinautes, dont 60 % d'entre eux localisés aux États-Unis !

Pour être labellisés, les services proposés doivent être innovants, soit par l'apport des technologies mises en oeuvre, soit par les usages nouveaux qu'ils permettent d'instaurer. La totalité des 68 applications d'intérêt général subventionnées par l'appel à projets Proxima Mobile, destinées à être mises à disposition dans le courant de l'année 2010 (pour 24 dès l'ouverture du programme) concernent des domaines aussi divers que le droit, la culture, l'éducation, l'emploi, la consommation, le handicap, la santé, les seniors, la vie locale, le tourisme, le développement durable et les services à la personne. Et dès le 21 septembre 2010 est lancé le portail européen Proximamobile.eu, avec l'ambition de rapprocher entreprises françaises et européennes pour réaliser des services communs...

Pour le grand public, l'année 2010 aura été celle de la montée en puissance des mobiles connectés à internet. Les smartphones, qu'une très grande majorité de Français portent dans la poche, sont autant de portes d'accès aux services des collectivités territoriales. Les municipalités sont de plus en plus impliquées dans cette offre de services aux citoyens. Bordeaux, Toulouse, Brest, Nice... de nombreuses villes cherchent à faciliter la vie de leurs administrés par l'intermédiaire des téléphones portables. Elles permettent par exemple de trouver la pharmacie de garde ou les conditions d'accès aux clubs de sport, d'identifier le meilleur itinéraire entre deux points grâce à la géolocalisation, de consulter les programmes de cinéma, l'agenda culturel ou les informations de transport, de visiter la ville ou un musée avec un simple parcours audio-guidé en mp3 ou par le biais de la "réalité augmentée", d'être alerté de l'immédiateté d'un risque d'inondation ou de la disponibilité d'un document administratif en mairie.

FOCUS



Filières de reconditionnement et insertion

Le Gouvernement français s'est engagé, avec le soutien de tous les acteurs de la Société de l'Information, à développer une filière nationale de collecte, de reconditionnement et de redistribution d'ordinateurs dans une démarche d'économie solidaire et de qualité environnementale : Ordi 2.0. Ce programme national, créé en 2008 et porté par la Délégation aux Usages de l'Internet (DUI), développe des partenariats à l'échelle locale en s'appuyant sur un réseau de neuf pôles inter-régionaux.



Reconditionner un ordinateur, c'est tout simplement le remettre dans l'état de fonctionnement dans lequel il était avant d'avoir été utilisé : nettoyage, remplacement des pièces usées ou défectueuses, effacement des données et réinstallation du système d'exploitation et des logiciels nécessaires à son utilisation.

Il faut savoir que si le parc informatique des entreprises et administrations françaises est colossal, la durée d'utilisation de ces équipements est de plus en plus courte (environ deux ans) et que ceux-ci finissent généralement au rebut. Pourtant, de nombreux bénéficiaires pourraient trouver un usage utile à ces matériels, une fois reconditionnés : les structures d'aide et d'insertion sociale, les associations et clubs du troisième âge, les centres socio-culturels et socio-éducatifs, les collectivités en charge de l'équipement des écoles, les centres pour handicapés, les associations de développement local, etc.

Par ailleurs, le programme Ordi 2.0 cumule plusieurs avantages :

- **Respect du développement durable** : la production d'un ordinateur reconditionné coûte infiniment moins cher en énergie que celle d'un ordinateur neuf, elle ne nécessite aucun recours à des matières premières ni à des matériaux dangereux ou polluants ; elle prolonge le cycle de vie de la machine et réduit ainsi la production de déchets.
- **Réduction de la fracture numérique** : le fossé économique qui freine encore l'accès aux usages en privant certains foyers d'ordinateurs peut être en partie comblé par l'équipement à bas prix ; sans oublier qu'au-delà de l'équipement, des formations peuvent aider à apprendre le fonctionnement de l'ordinateur et l'utilisation d'internet, qui sont autant de critères d'intégration sociale.
- **Action en faveur de l'insertion** : la création d'ateliers de reconditionnement d'ordinateurs peut permettre le développement d'emplois pour des personnes peu qualifiées ou en réinsertion sociale, grâce à l'organisation de la solidarité entre les entreprises et les associations de la ville.

En savoir plus : <http://www.ordi2-0.fr>

Jne région à la rencontre du Label Ville Internet : l'Aquitaine

A l'occasion de l'édition 2011 et de la cérémonie de remise des Labels dans une commune aquitaine, en l'occurrence Saint-Médard-en-Jalles, un focus sur la région s'imposait et ceci d'autant plus que la région Aquitaine est l'une des régions qui obtient depuis de nombreuses années parmi les meilleurs résultats au Label.

La présence des collectivités aquitaines dans Villes Internet se concrétise sous deux formes essentielles :

- *la première est la participation des collectivités à la plate-forme d'initiatives et d'échanges d'expériences de l'association ; en tout, on trouve 60 villes de la région.*
- *la seconde, qui réclame un investissement supérieur, se matérialise dans la participation à telle ou telle édition du Label Villes Internet ; on trouve alors 27 villes.*

La contribution des villes aquitaines à la plate-forme Initiatives de Villes Internet

Les collectivités de la région Aquitaine ont posté 373 initiatives sur le site de Villes Internet, de 2005 au 20 novembre 2010.

Répartition des initiatives par villes ou intercommunalités en Aquitaine

Ville ou intercommunalité	Nbre d'initiatives	%
Agen	37	10
Ambares-et-Lagrange	7	2
Anglet	5	1
Anglet	8	2
Bayonne	50	13
Blanquefort	62	17
Boé	13	3
Bordeaux	4	1
Bruges	12	3
Canéjan	4	1
Cenon	28	8
Cté de Communes Sud Pays Basque	1	0
Gradignan	6	2
Lescar	49	13
Marmande	7	2
Mérignac	25	7
Périgueux	3	1
Pessac	1	0
Saint-Médard-en-Jalles	49	13
Villefranche	2	1
Total	373	100

La collectivité de Blanquefort a contribué à 62 reprises et fournit à elle seule 17 % des initiatives en provenance d'une ville aquitaine. Parmi les autres grandes contributrices, on trouve Bayonne ainsi que Lescar et Saint-Médard-en-Jalles.

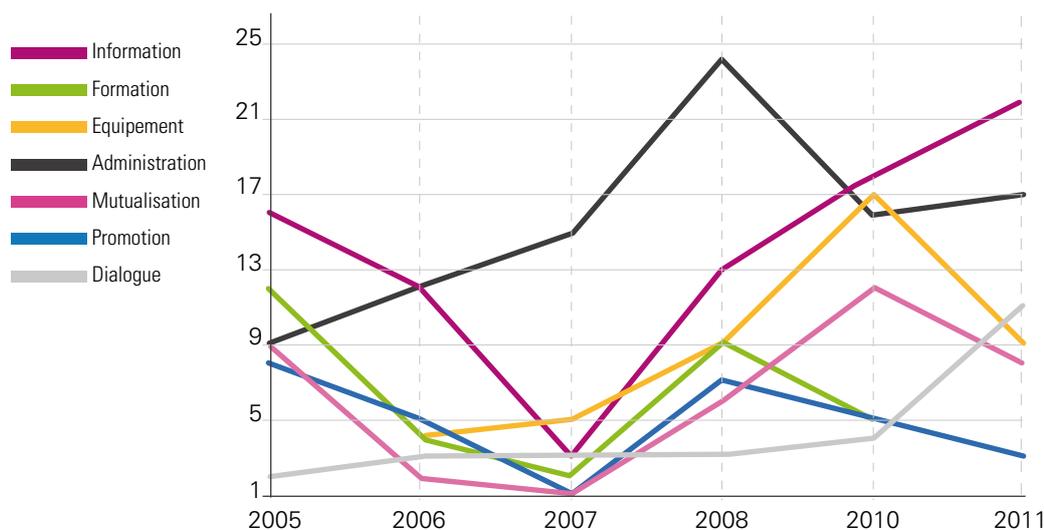
Typologie des initiatives

Le tableau ci-dessous répartit l'ensemble des initiatives par thème. Le quart de ces initiatives portent sur la thématique Administration pour une part à peu près identique avec les initiatives dans le champ de l'Information.

Répartition des initiatives par thèmes

Thèmes	Fréquence	%
Administration	94	25
Dialogue	26	7
Equipement	58	16
Formation	38	10
Information	88	24
Mutualisation	38	10
Promotion	31	8
Total	373	100

Evolution du nombre d'initiatives par thème



Le graphique ci-contre signale une évolution assez régulière des initiatives dans les domaines de l'Administration, de l'Equipement et du Dialogue entre 2005 et 2010.

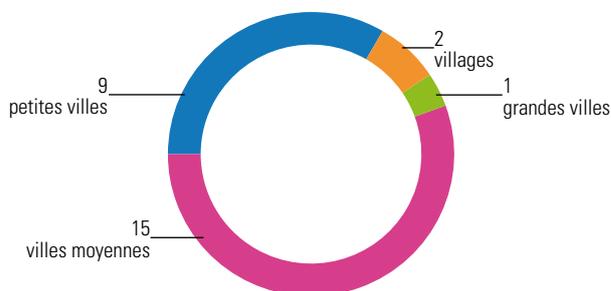
Répartition des initiatives par sous-thèmes

Sous-thèmes	Fréquence	%
Consultation des habitants	14	4
Instaurer le débat	9	2
La collectivité	28	8
Le personnel	20	5
Le public scolaire	16	4
Les acteurs locaux	4	1
Les compétences et savoirs	21	6
Les outils	16	4
Rencontres, débats	9	2
Services aux usagers	60	16
Téléservices	35	9
Autres	141	38
Total	373	100

Un second classement des initiatives en catégories démontre que 16 % des initiatives sont des services aux usagers, les téléservices et des informations sur la collectivité.

Évolution de la labellisation des villes aquitaines

Répartition des villes par taille



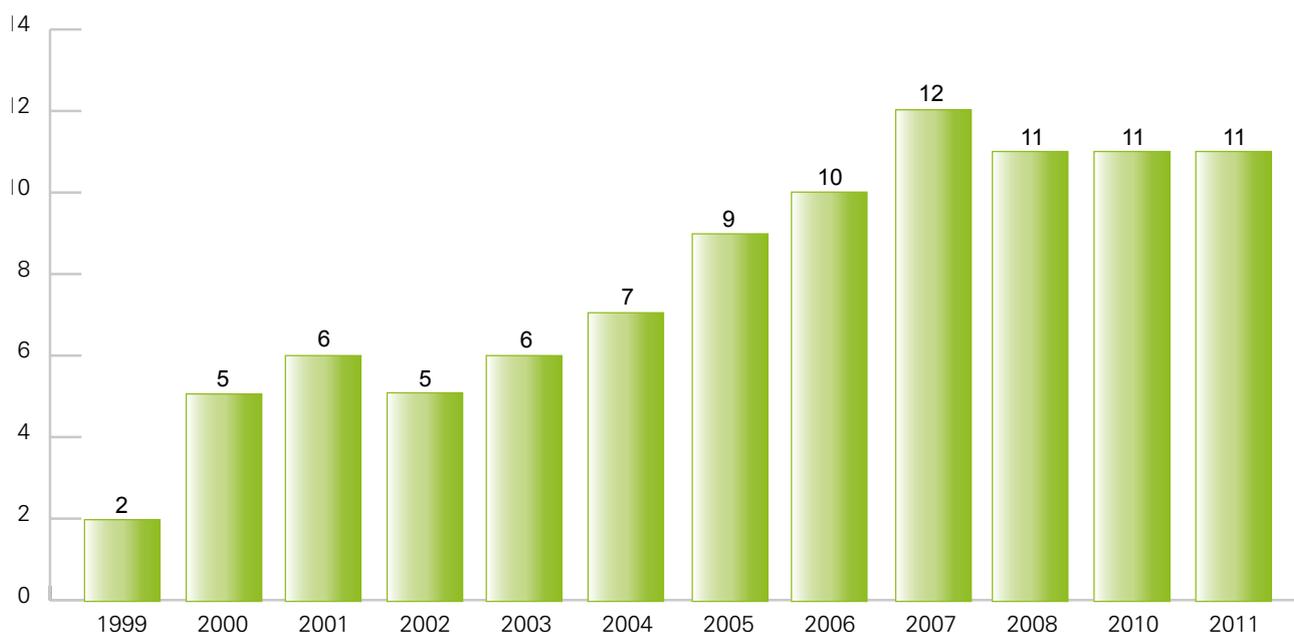
Sur onze ans de labellisation, l'essentiel des candidatures est fourni par les villes moyennes. Bordeaux a participé à deux reprises, lors de l'opération Place Net de 1999, puis en 2005 (elle avait obtenu 3 arobases).

La participation des collectivités de la région d'Aquitaine aux éditions de label

Mérignac et Bordeaux ont participé à Place Net en 1999. En 2000, première année de labellisation, cinq collectivités d'Aquitaine présentent leur candidature : Lormont et Agen, qui obtiennent chacune 3 arobases, puis Labenne, Saint-Lon-les-Mines et Anglet qui se voient attribuées 1 arobase.

Sur l'ensemble des années de 2000 à 2011 le département de la Gironde a fourni plus de la moitié de l'ensemble des collectivités candidates (15 collectivités), suivie par les départements des Landes et du Lot-et-Garonne (4 pour chacun). Ces trois départements fournissent à eux seuls plus de 85 % des collectivités présentes au Label.

Evolution du nombre de collectivités labellisées de la région Aquitaine



En tout, ce sont 27 collectivités aquitaines qui ont participé au Label. En comparaison avec d'autres régions, il s'agit d'une participation en nombre assez modeste, loin derrière les régions Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Bretagne, Lorraine ou Rhône-Alpes. En particulier, alors que l'Aquitaine est une région à forte dominante rurale, fort peu de villages aquitains ont fait acte de candidature jusqu'ici au Label. Toutefois, l'Aquitaine concentre un grand nombre de villes classées à un niveau d'excellence, 5 ou 4 arobases.

Blanquefort et Lormont sont les premières villes à obtenir 5 arobases en 2006. Elles seront rejointes par Agen en 2007, puis Mérignac en 2008, Bayonne et Saint-Médard-en-Jalles en 2011.

En tout, elles sont donc six à avoir atteint le niveau 5 arobases. Il conviendrait en outre d'ajouter Anglet et Villenave d'Ornon qui, l'une comme l'autre, sont classées en 4 arobases. Sur les 27 candidatures enregistrées depuis 2000, les résultats aquitains sont donc excellents.

Avec l'édition 2011, sur onze villes présentes, quatre obtiennent 5 arobases : Saint-Médard en Jalles, Agen, Bayonne et Mérignac ; deux obtiennent 4 arobases : Villenave d'Ornon et Anglet ; deux 3 arobases : Boé et Lescar ; et trois 2 arobases : Barsac, Aire-sur-l'Adour et Mont-de-Marsan.

Aire-sur-l'Adour et Mont-de-Marsan posent leur candidature cette année pour la première fois et Saint-Médard-en-Jalles ainsi que Bayonne accèdent pour la première fois à la catégorie 5 arobases.

Le Label 2011 en Aquitaine

Ville	Département	2011
Barsac	Gironde	@@
Aire-sur-l'Adour	Landes	@@
Mont-de-Marsan	Landes	@@
Boé	Lot et Garonne	@@@
Lescar	Pyrénées Atlantiques	@@@
Villenave d'Ornon	Gironde	@@@@
Anglet	Pyrénées Atlantiques	@@@@
Saint-Médard-en-Jalles	Gironde	@@@@@
Agen	Lot et Garonne	@@@@@
Bayonne	Pyrénées Atlantique	@@@@@
Mérignac	Gironde	@@@@@

L'évolution des collectivités labellisées de la région Aquitaine

De 2000 à 2011 nous constatons une évolution de l'ensemble des départements de la région Aquitaine. On distingue deux types de profil.

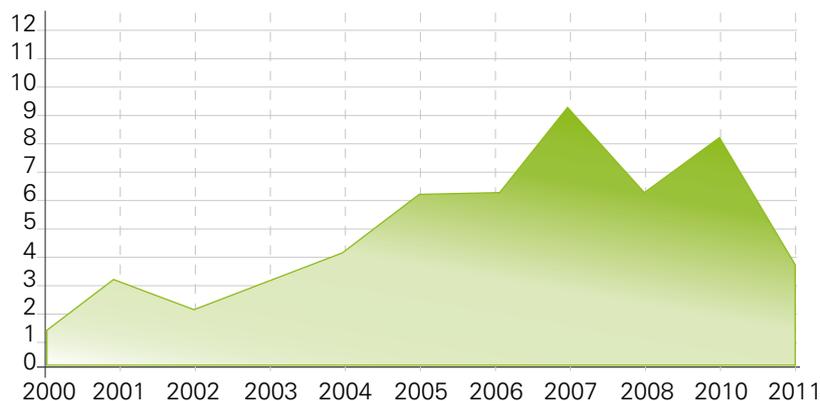
Le premier est celui des départements qui stagnent depuis le début avec des effectifs modestes (en dessous de 3 collectivités candidates par an) : Lot-et-Garonne, Pyrénées Atlantique.

Evolution pour le département Pyrénées-Atlantiques



Le deuxième est celui des départements qui commencent avec des effectifs modestes, croissent rapidement pour atteindre un sommet en 2007 puis décroissent pour revenir progressivement à des effectifs modestes en 2008 et 2011, c'est le cas du département de la Gironde.

Evolution pour le département Gironde



Trois étapes cartographiques de la participation des villes d'Aquitaine

Les Villes Internet 2000 en région Aquitaine

L'année 2000 marque la première année de l'édition du Label Villes Internet sous ce nom. Cinq villes d'Aquitaine sont labellisées. Deux villes obtiennent le classement en 3 arobases : **Agen** et **Lormont**.



Les Villes Internet 2008 en région Aquitaine

Trois villes obtiennent les 5 arobases. Il s'agit de **Mérignac**, **Blanquefort** et **Agen**.



Les Villes Internet 2011 en région Aquitaine

Quatre villes obtiennent les 5 arobases. Il s'agit de **Saint-Médard-en-Jalles**, **Mérignac**, **Bayonne** et **Agen**.



Les villes membres Villes Internet 2011

AIGLEMONT
AIX-LES-BAINS
AMPLEPUIS
ANGLÉ
ANNEMASSE
ANOR
ARGANCY
ARGENTAN
ARGENTEUIL
AUBAGNE
AUBAZINE
AUDINCOURT
BACCARAT
BANDOL
BARSAC
BAYONNE
BEAUVAIS
BERNIN
BESANCON
BÉTHUNE
BILLY-BERCLAU
BLAGNAC
BLANQUEFORT
BOBIGNY
BOÉ
BOIS-LE-ROY
BRAS-SUR-MEUSE
BRETIGNY-SUR-ORGE
BREUILLET
BRIEY
BRIOUDE
BRON
BRY-SUR-MARNE
BUC
BUHL
CABOURG
CANEJAN
CARBONNE
CARROS
CARVIN
CASTELNAU-LE-LEZ
CASTILLON
CAVALAIRE-SUR-MER
CHAMBLY
CHAMPIGNEULLES
CHAMPIGNY-SUR-MARNE
CHANGÉ
CHANTRAINE
CHARENTON-LE-PONT
CHATEAU-GONTIER
CHATEAUNEUF
CHAUCONIN-NEUFMONTIERS
CHAZELLES
CHOOZ
CIREY-LES-MAREILLES
CLICHY-LA-GARENNE
CLISSON
CONDE-SUR-L'ESCAUT
COSNE-COURS-SUR-LOIRE
COUILLY PONT-AUX-DAMES
COURBEVOIE
CRAN-GEVRIER
CREHANGE
CROISILLES

CROISSY-SUR-SEINE
DEUIL-LA-BARRE
DIJON
DOURGES
DOUVRIIN
EGUILLES
ELEU-DIT-LEAUWETTE
ENNETIERES-EN-WEPPES
EPINAL
FACHES-THUMESNIL
FAULQUEMONT
FLEURY-SUR-ORNE
FONTAINE
FONTANIL-CORNILLON
FONTENAY-SOUS-BOIS
FREHEL
FRESNES-SUR-ESCAUT
FRONTIGNAN
FROUARD
FRUGES
GAGNY
GENTILLY
GLUIRAS
GRANDE-SYNTHÉ
GRAVELINES
GRENOBLE
GRIGNY
GRUISSAN
GUEUGNON
GUIDEL
HAGENBACH
HAGUENAU
HALLUIN
HARNES
HERBIGNAC
HOUEMONT
HOUILLES
HOULGATE
ILE-AUX-MOINES
IVRY-SUR-SEINE
JOEUF
JOUY-EN-JOSAS
KINGERSHEIM
L'ISLE-ADAM
L'ISLE-D'ABEAU
LA FORET-FOUESNANT
LA GARENNE-COLOMBES
LA GORGUE
LA MACHINE
LA MADELEINE
LA POSSESSION
LA QUEUE-EN-BRIE
LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE
LACANAU
LAGUENNE
LAMBERSART
LAMPERTHEIM
LANGEAIS
LANGRES
LANSLEBOURG MONT-CENIS
LE CHESNAY
LE HAVRE
LE SOURN
LESCAR

LIEVIN
LILLE
LILLEBONNE
LIMOURS-EN-HUREPOIX
LOCTUDY
LOISON-SOUS-LENS
LOMME
LONGWY
LONS-LE-SAUNIER
LOOS
LOUDUN
LUDRES
LUISENT
LYON
MAGNIÈRES
MARLY
MAXÉVILLE
MERIGNAC
MERVILLE
METZ
MONT-SAINT-MARTIN
MONTLHERY
MONTPELLIER
NAIZIN
NARBONNE
NEVERS
NIEDERBRONN-LES-BAINS
NOISY-LE-SEC
NOTRE-DAME-DE-GRAVENCHON
NOYELLES-LES-SECLIN
NYONS
OUVILLE L'ABBAYE
PALAISEAU
PANTIN
PARAY-LE-MONIAL
PARTHENAY
PAUILLAC
PIERRE-CHATEL
PIERREFEU-DU-VAR
PIERREFITTE-SUR-SEINE
PLEYBEN
PLOUARZEL
PLOURIN
PONT-AUDEMER
PONTARLIER
PUTEAUX
QUINCY-SOUS-SENART
RAMBERVILLERS
RENNES
RIEDISHEIM
RIOM-ES-MONTAGNES
RIVE-DE-GIER
ROMAGNAT
ROQUEFORT-LES-PINS
ROSNY-SOUS-BOIS
SABLÉ-SUR-SARTHE
SAINT-JORIOZ
SAINT-MAX
SAINT-ANDRE-DE-L'EURE
SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ
SAINT-AVOLD
SAINT-EGRÈVE
SAINT-JEAN-DE-MONTS
SAINT-JOSEPH (LA RÉUNION)

SAINT-LAURENT-BLANGY
SAINT-MARCELLIN
SAINT-MARTIN-D'HÈRES
SAINT-MARTIN-DE-CRAU
SAINT-MAUR-DES-FOSSES
SAINT-MAURICE
SAINT-MEDARD-EN-JALLES
SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX
SAINT-PIERRE (SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON)
SAINT-PIERRE D'OLERON
SAINT-QUENTIN
SAINT-QUENTIN-FALLAVIER
SAINTE-MENEHOULD
SAMOENS
SASSENAGE
SAULZOIR
SAUVETERRE-DE-GUYENNE
SCEAUX
SEBOURG
SERVON
SOLLIES-TOUCAS
SOULTZ
STRASBOURG
TARBES
THANN
THEZAN-LES-BEZIERS
TORTEQUESNE
TOSSIAT
TOULOUSE
TOURS
TRELON
TRITH-SAINT-LÉGER
UVERNET-FOURS
VALENTON
VANDEUVRE-LÈS-NANCY
VANNES
VAUHALLAN
VEIGNE
VERTOU
VILLE-LA-GRAND
VILLERS-LES-NANCY
VILLETANEUSE
VILLIERS-LE-BEL
VILLIERS-SUR-MARNE
VINCENNES
VITRY-SUR-SEINE
VOISINS-LE-BRETONNEUX
WASQUEHAL
YQUEBEUF
YUTZ

C.C DE PARTHENAY
C.C DES VAUX D'YONNE
SAINT-JEAN COMMUNAUTE
RENNES MÉTROPOLÉ
SIVU DES INFOROUTES DE L'ARDECHE

REGION NORD PAS DE CALAIS
ARDESI - MIDI PYRENEES
E-MEGALIS - BRETAGNE

Villes Internet
9, rue Soyier - 92200 Neuilly-sur-Seine
coordination@villes-internet.net
01 47 68 53 76
www.villes-internet.net